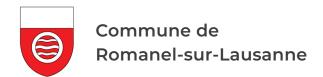


Rapport de gestion

/2023



Introduction	4
01 Administration générale	6
Autorités	7
Administration	9
Affaires culturelles et de loisirs	15
Sport	19
Transports publics	20
Service informatique	20
02 Finances	22
Comptabilité générale-caisse-contentieux	23
Impôts et taxes	24
Service des finances	25
03 Domaines et bâtiments	28
Terrains	29
Forêts	30
Bâtiments	31
04 Travaux	32
Service technique	33
Service de l'urbanisme	33
Routes et déchets	36
05 Instruction publique et cultes	38
Enseignement	39
06 Police	42
Sécurité publique et gendarmerie	43
Service des inhumations, pompes funèbres, crématoire	45
Office de la population	46
Défense contre l'incendie	49
Protection civile	49
07 Sécurité sociale	50
Service social, communal et intercommunal	51
Secteur préscolaire	52
Prévoyance sociale	53
Santé publique	54
08 Services industriels	56
Service électrique	57
Conclusion	58
Liste des abréviations	59

Annexe 1 – Répartition des dicastères	
Annexe 2 – Organigramme de la commune	62
Annexe 3 – Permis de construire délivrés	63
Annexe 4 – Permis d'habiter / utiliser délivrés	65
Annexe 5 – Dispenses d'enquête publique délivrées	66
Annexe 6 – Dispenses d'autorisation délivrées	67
Annexe 7 – Dénonciations à la Préfecture	70
Annexe 8 – Déchets collectés dans la commune	71
Annexe 9 – Situation des Accueillantes en Milieu Familial et des placements	72



Introduction

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Riche en évènements, riche en péripéties mais surtout riche en relations humaines, voici la meilleure définition que la Municipalité de Romanel-sur-Lausanne peut donner de l'année 2023.

Cette Municipalité a en effet vu l'arrivée, le 1er janvier, d'une nouvelle collègue en son sein ; un tel changement représente toujours un défi, tant sur le plan humain que celui d'une nouvelle répartition des dicastères : les habitudes sont bouleversées, de nouvelles relations doivent se créer, chacun doit apprendre à se connaître et à travailler de concert, ce qui a pu être réalisé en un temps record.

Cette évolution a encore été accentuée par les nombreux changements survenus au cours de cette année 2023 au sein de l'administration communale : de nouveaux postes créés, des employés de longue date qui partent, chacun doit retrouver sa place et son rôle. Fort heureusement, la Municipalité constate une situation humaine bien plus apaisée en fin d'année. Les remplacements nécessaires ont été assurés, une nouvelle organisation s'est mise en place et chacun a pu recréer les liens indispensables à ses nouvelles responsabilités.

Si les mouvements de personnel sont souvent à la base de changements, l'évolution de la commune et l'accroissement de la population requièrent également des adaptations et une profonde modification du fonctionnement de notre administration: formaliser des processus, s'adapter aux changements rapides, traiter des sujets de plus en plus nombreux et complexes, telles sont les réalités que nous avons vécues en 2023.

S'il est un sujet qui a particulièrement mobilisé les membres de la Municipalité en 2023, c'est bien celui des écoles et de l'enfance. Par suite du refus, en votation populaire, de l'achat de parcelles à proximité immédiate de Prazqueron, la Municipalité et l'ASIGOS ont dû, en urgence, trouver une solution alternative permettant d'enclasser les enfants à la rentrée scolaire 2023 : depuis, les réflexions vont bon train pour répondre aux besoins sans cesse croissants, tant préscolaires (garderie) que parascolaires et scolaires. La Municipalité, accompagnée de ses partenaires, a pris en 2023 des décisions stratégiques importantes qui seront mises en œuvre ces toutes prochaines années.

Les évolutions du LEB ont également été un autre thème «chaud» pour la Municipalité en 2023. Avec le refus d'entrée en matière du Conseil communal, elle s'est retrouvée dans une situation périlleuse, particulièrement auprès des instances dirigeantes ou directrices qui comprennent mal ces décisions. Les membres de la Municipalité se démènent aujourd'hui pour que Romanel-sur-Lausanne soit toujours considérée comme un partenaire incontournable dans les discussions sur l'évolution du LEB, tant dans le cadre du futur PAC Vernand qu'à la gare ou au carrefour du Lussex dont les aménagements, couplés à ceux du barreau de la Sauge, sont indispensables à bon nombre de nos concitoyens.

Dans ces domaines, comme dans bien d'autres, la Municipalité a dû constater que ses relations avec le Conseil communal ont souvent été tendues. Manque de communication diront certains, manque de confiance répondront les autres ; il reste que les échanges sont difficiles et, trop souvent, partisans. C'est assurément un thème sur lequel il conviendra d'oeuvrer ces prochaines années afin de retrouver un fonctionnement adéquat où chaque instance peut sereinement remplir les tâches qui lui sont attribuées.

À lire ces quelques lignes, l'on peut penser que la Municipalité peint un tableau bien sombre de l'année 2023. C'est sans compter les journées ensoleillées et les soirées festives que nous aurons offertes la Fête de lutte et le festival Festi'Mundo, venus s'ajouter aux nombreuses manifestations traditionnellement organisées dans le village. Ces moments d'échange et de détente ont été largement appréciés de la population et ont permis de faire rayonner notre commune dans la région et plus loin encore.

On le voit, la Municipalité a vécu une année intense riche et variée. Et ce petit résumé ne mentionne même pas les travaux de canalisations qui ont finalement permis de relier le haut et le bas du village, l'aventure du Casino, les soucis rencontrés avec l'Auberge communale ou encore les mesures prises en urgence pour pallier les risques de pénurie énergétique. Tout cela n'aurait pas été possible sans l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble du personnel communal; que toutes et tous soient remerciés pour leur travail et leur implication!

Par ces quelques paragraphes, la Municipalité souhaitait introduire ce rapport de gestion 2023 en y apportant sa vision. Place maintenant aux différents services qui, de manière plus traditionnelle, vont à leur tour vous présenter leurs principales réalisations.

Bonne lecture à toutes et à tous ! *Votre Municipalité*.





Administration générale

Autorités

CONSEIL COMMUNAL

Composition du Bureau du Conseil communal

La présidence du Conseil communal a été assurée par M. T. Henry jusqu'au 30 juin 2023, lequel a été remplacé dès cette date par M. G. Deriaz, élu nouveau Président pour l'année 2023-2024.

Au 31 décembre 2023, la composition du Bureau du Conseil communal est la suivante :

- · M. G. Deriaz, Président
- · M. R. Birbaum, Vice-président
- · Mme E. Gervaix, Scrutatrice
- · M. P. Meylan, Scrutateur
- · M. L. Borda, Scrutateur suppléant
- · M. S. Romanens, Scrutateur suppléant
- · Mme M. Kaufmann, Secrétaire (hors conseil)

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni à 7 reprises pendant l'année 2023 et ses séances se sont déroulées à la salle de la Villageoise.

- · 23 mars
- · 25 mai
- · 22 juin
- · 14 septembre
- 5 octobre
- · 23 novembre
- · 14 décembre

Préavis municipaux présentés au Conseil communal

Les préavis municipaux qui ont été soumis au vote du Conseil communal lors de ces séances sont les suivants :

Numéro	Objet	Décision
26/2023	Demande de crédit de CHF 56'000.00 pour le remplacement d'un chariot élévateur à contrepoids	Accepté
27/2023	Crédit complémentaire de CHF 80'000.00 au budget 2022	Accepté
28/2023	Crédit d'étude de CHF 30'000.00 pour la mise en place d'un Plan énergie et climat communal (PECC)	Accepté
29/2023	Crédit d'étude de CHF 250'000.00 – Troisième étape de la remise à ciel ouvert du ruisseau du Tord Cou	Accepté
30/2023	Crédit d'étude de CHF 453'000.00 – Barreau de la Sauge et passage dénivelé du Lussex	Refusé
32bis/2023	Demande de crédit de CHF 36'000.00 pour la sécurité informatique	Accepté
35/2023	Comptes 2022	Accepté

Numéro	Objet	Décision
	Rapport de gestion 2022	Accepté
38/2023	Remplacement du piano de cuisine de l'Auberge communale de la Charrue	Accepté
39/2023	Crédit de construction complémentaire de CHF 695'000.00 au préavis 09bis/2022 – Place de la Gare, chemin du Brit, routes de Lausanne et d'Echallens : remplacement des collecteurs eaux claires, aux usées et autre service	Accepté
40/2023	Crédit complémentaire au budget 2023 – Remplacement d'une conduite de gaz au Raffort	Accepté
42/2023	Crédit de construction – Deux écopoints avec conteneurs enterrés aux chemins de la Judée et des Esserpys	Accepté - Amendé
43/2023	Crédit de construction – Réaménagement du parking de la Maison de commune et d'un écopoint avec conteneurs enterrés	Accepté
44/2023	Rapport municipal - Réponse au postulat de M. Vannay et consorts - Amélioration de la communication au sein de la commune	Accepté
46/2023	Budget 2024	Amendé - Accepté
47/2023	Demande d'un crédit de CHF 32'000.00 pour le remplacement des installation frigorifiques de l'Auberge communale de la Charrue	Accepté

MUNICIPALITÉ

Organisation

L'Autorité exécutive a tenu 46 séances ordinaires, dont 29 in corpore. Elle a traité 1225 points, soit en moyenne 26 par séance, notés au procès-verbal. En 2022, la Municipalité avait traité 1113 points.

Répartition des dicastères

La répartition des dicastères se trouve à l'annexe n°1, page n°61.

Utilisation des délégations de compétences

Comme demandé par l'article 17 du règlement du Conseil communal, l'emploi fait par la Municipalité des délégations de compétence accordées par le Conseil communal a été le suivant :

- Autorisation de statuer sur les acquisitions et aliénations d'immeubles : cette compétence n'a pas été utilisée en 2023.
- Autorisation de statuer sur la constitution de sociétés commerciales : cette compétence n'a pas été utilisée en 2023.
- Autorisation de plaider : deux décisions municipales ont été contestées devant la cour de droit administratif et public en 2023. L'une, liée à la police des constructions, est encore en attente de traitement. L'autre a été jugée et la partie adverse a été déboutée.
- · Autorisation d'accepter des legs et donations : cette compétence n'a pas été utilisée en 2023.

Représentations

Comme il est d'usage, la Municipalité a répondu à de nombreuses invitations, selon ses disponibilités et les exigences des calendriers respectifs des conseillers municipaux.

Administration

RESSOURCES HUMAINES

L'année des engagements et du changement!

Service de l'enfance

Consécutivement à l'engagement de Mme J. Borgeaud, directrice du Service de l'enfance, dès le 1er décembre 2022, et à l'acceptation du budget 2023, les postes suivants ont été attribués :

En mai 2023, M. M. Boand a été nommé au poste de responsable du secteur parascolaire (80 %) et Mme N. Pelet à celui de responsable du secteur préscolaire (60 %). Mme A. Herdeiro et Mme M. Calva Coronado ont respectivement été chargées de l'intendance du bâtiment des Esserpys et du collège du Rosset.

A la garderie, l'effectif s'est stabilisé avec les engagements consécutifs de M. G. Limacher (90 %) en janvier 2023 et de Mme L. Risse (95 %) en février 2023.

Hormis l'arrivée du responsable du secteur parascolaire et de l'intendante, il n'y a pas eu de changement particulier à l'UAPE et à l'APEMS.

Service des bâtiments

A fin avril, après de nombreuses années de collaboration, M. et Mme Cand ont quitté Romanel-sur-Lausanne. Leur départ a amené une réflexion sur la définition du poste de responsable du Service des bâtiments. Il a donc été décidé de mettre en place un projet pilote d'une durée de 8 mois, de mai à décembre 2023, consistant à désigner un seul responsable pour les Services des travaux et des bâtiments. M. C. Botré a donc repris certaines des tâches auparavant dévolues à M. B. Cand, en collaboration avec M. V. Kern.

Cette approche s'est avérée concluante, permettant de pérenniser cette solution au ler janvier 2024. M. C. Botré est dès lors nommé Chef de service des travaux et des bâtiments, avec M. V. Kern pour adjoint.

Le poste qu'occupait Mme C. Cand en qualité de concierge a été augmenté de 20 % afin que le nouveau concierge, M. D. Mettraux, puisse également apporter son soutien au Service de voirie en effectuant les tâches des extérieurs des collèges et également l'entretien du pavillon scolaire provisoire de Prazqueron.





Secrétariat municipal

Mme N. Pralong a pris sa retraite anticipée et a terminé sa collaboration avec la Commune en avril, après 35 années de service.

A partir du ler mars, Mme J. Winkelmann a été engagée en qualité de secrétaire municipale adjointe (80 %) pour rejoindre l'équipe composée de M. N. Ray, secrétaire municipal et de Mme G. Bourquin, secrétaire-réceptionniste.

Office de la population - Bureau technique

En septembre, après un peu plus de 10 ans d'activité au sein de l'administration communale, Mme M. Hilpert a quitté ses fonctions à l'Office de la population et au Bureau technique pour relever un nouveau challenge professionnel.

Au Bureau technique, une augmentation de pourcentage pour les tâches de secrétariat a été demandée. En attendant l'acceptation du budget, Mme S. Rau a rejoint l'équipe sous contrat de durée déterminée.

A l'Office de la population, M. S. Gisclon a repris le poste de préposé dès le mois de novembre. Dans l'intervalle, il a été fait appel à Mme L. Jobin, préposée itinérante. Ce changement a été mis à profit pour relier le service au Secrétariat municipal.

Sécurité publique

Mme H. Reymond a, quant à elle, débuté sa fonction d'aide assistante de sécurité publique, rejoignant M. J.-M. Cornu pour l'épauler principalement dans les tâches administratives du service.

Logiciel RH

Afin de centraliser les informations RH des collaborateurs, (dossiers, documents, tableau de bord) et permettre une meilleure gestion du temps avec accès aux chefs de service, une plateforme RH bien organisée et sécurisée a été recherchée. Trois entreprises ont été contactées pour fournir des offres. Après étude des propositions, le logiciel Tipee a été retenu. Son déploiement est en cours au premier semestre 2024.

Les entretiens de collaboration

Les entretiens de collaboration pour l'année 2023 ont tous été réalisés. Il en ressort une nette amélioration du climat de travail. La garderie a également retrouvé de la stabilité au niveau de l'équipe.

Sortie du personnel

La traditionnelle sortie du personnel, effectuée en car, a eu lieu le vendredi après-midi 23 juin 2023. Elle a débuté par une visite du musée Charlie Chaplin à Corsier-sur-Vevey, suivie d'une balade en petit train au cœur des vignobles du Lavaux afin de rallier la terrasse du domaine Gaillard & Fils à Epesses, où un apéritif suivi d'une fondue chinoise ont été servis aux participants.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Secrétariat municipal

L'année 2023 a été une année encore mouvementée pour le Secrétariat municipal qui avait comme principal objectif de se réorganiser après le départ de Mme Pralong et les arrivées successives de Mmes Bourquin et Winkelmann, puis d'une nouvelle apprentie, Enxhi Bytyçi.

Cet objectif a cependant dû être provisoirement mis de côté au vu des nouvelles tâches qui ont été confiées au service, à savoir en particulier :

- · le remplacement de M. J.-M. Cornu, ASP, entre mars et mai 2023,
- · la reprise du service informatique, suite au départ de M. B. Cand dès le 1er mai 2023,
- · la reprise de la gestion des manifestations de la Sécurité publique dès le ler juin 2023,
- · l'inclusion de l'Office de la population dans le service dès le 1er novembre 2023.

Pendant l'année 2023, outre ses tâches traditionnelles, le Secrétariat municipal a géré les projets suivants :

- · la refonte du site web communal et le passage sur le nouveau site ;
- · la mise à niveau des archives et de la GED, incluant la création d'une nouvelle salle d'archives et la numérisation des dossiers du bureau technique ;
- la mise en place et le test d'un point de rencontre d'urgence (PRU) destiné à assurer la continuité de l'information à la population en cas de crise majeure ;
- · l'étude d'une nouvelle solution en ligne pour la location des salles communales.

Enfin, un important travail a été réalisé en 2023 sur la définition des outils et des besoins pour améliorer la communication (tant interne qu'externe) de la Commune en réponse à un postulat. Cette étude a débouché, en particulier, sur l'engagement d'une médiamaticienne au début de l'année 2024.

Archives

La commune de Romanel-sur-Lausanne a rejoint la convention sur les archives intercommunales liant Prilly, Ecublens et Jouxtens-Mézery, en janvier 2020. L'archiviste employée par la commune de Prilly dédiait 5 % de son taux d'activité aux archives de l'administration communale de Romanel-sur-Lausanne.

La commune de Prilly a malheureusement dénoncé ladite convention au 31 décembre 2023, contraignant la Municipalité a étudier d'autres solutions pour la gestion de ses archives à partir de 2024. L'entreprise Docuteam SA a été choisie pour reprendre ces tâches.

Outre le travail d'évaluation des besoins dans le cadre de l'appel d'offres et la collaboration avec Docuteam pour la future organisation du traitement des archives, les activités suivantes ont été réalisées :

- · Inventaire et classement des actes.
- Inventaire et classement des dossiers d'enquêtes de constructions et de la correspondance du Bureau technique par parcelle.
- Pré archivage d'une partie de la correspondance du Secrétariat municipal (Kardex).



- · Prise en charge, évaluation, tri, élimination et conditionnement d'archives du Service des finances.
- · Prise en charge d'archives de la Sécurité publique.
- · Conseil en archivage pour le Service de l'enfance.
- · Prise en charge d'archives scolaires.
- · Prise en charge de tous les volumes reliés du journal communal Romanel Info et ajout des numéros manquants aux archives.
- · Réponses aux demandes de recherches (5 externes et 4 internes).
- · Classement et inventaire des derniers comptes communaux, budgets et rapports de gestion.
- Coordination du traitement des archives du Conseil communal et du Bureau technique (hors dossiers d'enquête) réalisé par Docuteam.
- Projet de numérisation des dossiers d'enquêtes du Bureau technique (identification des besoins, nommage, tests, préparation avant envoi) en collaboration avec Docuteam.
- Relecture des documents de gouvernance documentaire pour la mise en place de la Gestion électronique des documents (GED), réalisée par Docuteam.
- · Enregistrement et mise à jour des inventaires directement dans la GED.
- · Commande de matériel spécialisé.
- · Contrôle du climat dans les salles d'archives.
- · Déplacement et reconditionnement d'archives dont les boîtes présentaient des moisissures.
- Contrôle de la mise en place du matériel dans le nouveau local d'archives (armoires mobiles pouvant être fermées à clé, déshumidificateur).

Gestion des manifestations et location des salles

Comme mentionné ci-dessus, la gestion des manifestations est revenue sous la responsabilité du Secrétariat municipal à partir de juin 2023. Avec cette reprise, de nouvelles procédures ont été mises en place pour assurer le respect des dispositions légales en vigueur, en particulier pour l'organisation de jeux d'argent (lotos ou tombolas).

35 manifestations ont ainsi été traitées pendant l'année 2023, dont 16 ont fait l'objet d'une synthèse cantonale (manifestations jugées « à risque » ou impliquant les services cantonaux). La plupart de ces manifestations ont été organisées dans la salle polyvalente de Prazqueron ou dans le parc attenant.

Parallèlement, le Secrétariat municipal a traité 95 demandes de réservation pour la salle polyvalente, 40 pour la Villageoise et 12 pour la Salle 1803. Les autres salles (gymnastique à Prazqueron et rythmique aux Esserpys) sont louées à l'année à différents groupes ou associations sportives.

Préfecture

Le Préfet, M. S. Terribilini, est venu visiter l'administration communale le 9 novembre 2023. Un questionnaire mentionnant les différents points qu'il souhaitait aborder a été dûment complété à cet effet. Il a pu constater le fonctionnement de l'ensemble des services, dont il a attesté la bonne tenue au moyen du sceau préfectoral apposé sur tous les documents présentés et vérifiés.



Registre civique - Vote par correspondance

Durant l'année 2023, la participation des électeurs et électrices de la commune aux différents scrutins a été de :

- · 41.77 % pour l'objet 1 de la votation fédérale du 18 juin,
- · 42.08 % pour l'objet 2 de la votation fédérale du 18 juin,
- · 42.13 % pour l'objet 3 de la votation fédérale du 18 juin,
- · 41.38 % pour la votation cantonale du 18 juin,
- · 39.94 % pour l'élection du Conseil des États du 22 octobre,
- · 37.07 % pour l'élection du Conseil national du 22 octobre,
- 35.05 % pour l'élection du Conseil des États (2e tour) du 12 novembre.

La grande majorité des électeurs votent par correspondance ; seules quelques personnes se rendent au bureau de vote le dimanche du scrutin.

Au 12 novembre (date de la dernière votation/élection de 2023), le nombre d'électeurs était de :

	Suisses CH-VD-CO	Étrangers CO	Total
Féminin	1239	198	1437
Masculin	1069	256	1325
Total	2308	454	2762

D'autre part, durant l'année 2023, le Registre civique a contrôlé 26 initiatives et référendums (fédéraux, cantonaux et/ou communaux) et validé 1'972 signatures d'électrices et électeurs régulièrement inscrit-e-s au rôle (contre 1'455 en 2022).

Nouvelle Loi sur l'exercice des droits politiques

Au ler juillet 2022, de nouvelles règles en matière de gestion des mutations pour les scrutins sont entrées en vigueur, suite à la révision de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP). Depuis cette date, les membres du corps électoral qui changent de commune avant la semaine qui précède un scrutin votent en principe dans la commune d'arrivée (nouvelle commune). Cette nouvelle procédure implique des contrôles supplémentaires entre les communes concernées, l'élaboration d'attestations de radiation du rôle des électeurs, la confection du nouveau matériel de vote, sans oublier la mise à jour du rôle des électeurs.

Journal Romanel Info

Le Journal Romanel Info est placé sous la responsabilité de la Municipalité et chaque société ou entreprise locale peut y insérer une annonce ou un article.

Le journal, qui paraît quatre fois par année, est imprimé par Groux arts graphiques SA au Mont-sur-Lausanne. Sa réalisation globale a été reprise en cours d'année par le Secrétariat municipal, en collaboration avec la graphiste de l'imprimeur.

Mme S. Clerc, qui désormais rédige des articles, fournit des photos et assure la prospection auprès des entreprises locales pour les annonces publicitaires payantes, fait toujours partie du comité de rédaction avec Mme C. Perrin et M. N. Ray.

On y trouve les rubriques suivantes :

- les communications officielles de la Municipalité et des services communaux;
- · l'écho du Conseil communal ;
- divers articles;
- · la liste des manifestations;
- · la rubrique « dans nos familles »;
- · les annonces des Sociétés locales ;
- · des recettes de cuisine ou des « mots cachés » ;
- · les coups de cœur de la Bibliothèque ;
- · la chronique des Paroisses;
- · les annonceurs.



Nonagénaires

4 jubilaires domiciliés à Romanel-sur-Lausanne ont été invités le 11 novembre 2023 à l'Auberge communale « La Charrue » pour partager un repas avec la Municipalité afin de célébrer le jubilé de leur 90e anniversaire.

Repas des retraités

L'édition 2023 du traditionnel repas des retraités romanellois a eu lieu vendredi 6 octobre 2023 à la salle polyvalente de Prazqueron, sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Les deux cents trente invités du jour ont été accueillis dans une salle spécialement décorée pour l'occasion. Chacune et chacun a pu déguster un succulent menu, rythmé par un accompagnement musical.



Affaires culturelles et de loisirs

SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS ET DIVERS

Lausanne Région

Le rapport d'activité est disponible sur le site internet de *Lausanne Région* : https://www.lausanneregion.ch/organisation/statuts-et-rapports-dactivites



Groupement des Sociétés locales

L'Exécutif communal tient à remercier chaleureusement les sociétés locales du GSL pour l'organisation des diverses manifestations qui dynamisent la vie culturelle locale et entretiennent les liens communautaires entre habitants.

Le comité du GSL, et plus particulièrement les sociétés, ont notamment organisé les manifestations suivantes au cours de l'année 2023 :

Date	Manifestation
07.01	Souper de soutien de la Société de Jeunesse
14-15.01	Lotos fribourgeois du chœur mixte La Source enChantée et de la Société de Jeunesse
03-05.02	Repas de soutien et tournoi indoor du FC Romanel
06.05	Rallye familial et mini-disco de Romanel Libre
13.05	Concert annuel du chœur mixte La Source enChantée
02-03.06	Spectacle de la Société de Gym
09.06	Course À Travers Romanel
01.08	Célébration de la Fête nationale
28.10	Halloween Party de Romanel Libre
11.11	Match aux cartes de l'Entente Indépendante de Romanel
12.11	Loto fribourgeois du Tir Sportif La Mèbre
18.11	8° Anniversaire du Groupe folklorique Saudades de Portugal
26.11	Tournoi de UNO de la Société de Jeunesse
09.12	Vente de sapins de Noël par l'Amicale les Pèdzes



Au 31 décembre 2023, 26 sociétés locales ou groupements font partie du GSL, à savoir :

Abbaye des Villageois – Amicale des Pèdzes – Amicale des Pompiers – Association Romanel-Logis - À Travers Romanel – Bénévolat – Bibliothèque «Le Papyrus» - Communauté catholique - Entente Indépendante de Romanel – Fanfare des Vétérans Vaudois – Football Club - Hérauts des Lames - La Source enChantée - Ludothèque «Le Sac à Malices» – Paroisse protestante - Parti socialiste de Romanel-sur-Lausanne - PLR RJC Les Libéraux Radicaux - Pétanque L'As de Cœur - Rancho Folclorico de Romanel - Romanel Libre - Romanel basket – Société de Gymnastique - Société de Jeunesse - Tir Sportif La Mèbre - Tennis de table – 1032 Notre Village.

La Municipale en charge des sociétés locales a participé, selon ses possibilités, aux diverses manifestations organisées, ainsi qu'aux différentes assemblées générales des sociétés.

École de Musique de Cheseaux-Romanel

L'École de Musique de Cheseaux-Romanel comptait, au 31 décembre 2023, 159 élèves auxquels 164 cours ont été dispensés chaque semaine du calendrier scolaire, contre 166 élèves et 172 cours en 2022.

AFFAIRES CULTURELLES

Fonds intercommunal de Soutien aux Institutions Culturelles de la Région Lausannoise

La très haute qualité de la vie culturelle offerte à Lausanne est reconnue hors des frontières cantonales et mérite d'être soutenue.

La contribution annuelle forfaitaire de la Commune au Fonds Intercommunal de Soutien aux Institutions Culturelles de la Région Lausannoise a été portée à CHF 19'500.00, soit CHF 5.00 par habitant. L'attribution de la somme est laissée à la libre disposition du Comité de gestion.

En 2023, la subvention des communes du Fonds Intercommunal de Soutien aux Institutions Culturelles de la Région Lausannoise représente, pour les 4 institutions soutenues par le Fonds, un montant de CHF 850'000.00 (inchangé par rapport à 2022), qui a été réparti comme suit :

• Opéra de Lausanne : CHF 255'000.00

• Théâtre de Vidy: CHF 255'000.00

· Béjart Ballet Lausanne (BBL): CHF 170'000.00

· Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL): CHF 170'000.00

BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE

Bibliothèque « Papyrus »

selon le rapport d'activité de Mme C. González Vicedo Tornare, Bibliothécaire

Service de prêt et fréquentation

Le nombre de familles inscrites se monte à une centaine, plus une quinzaine de classes qui ont emprunté des livres à la Bibliothèque durant cette période. Une partie des familles ne paie pas de cotisation car celle-ci est offerte la première année aux petits entre 0 et 5 ans qui participent aux animations «Né pour lire».

La Bibliothèque offre aussi la possibilité au Réfectoire scolaire, à l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE), ainsi qu'à la Garderie d'emprunter des lots de livres. En décembre, par exemple, une caisse de livres a été prêtée à l'école dans le cadre d'un projet de fin d'année.

Le nombre de prêts annuels se situe au-dessus de 15'000, dont 12,3 % correspondent aux documents empruntés par les classes de Romanel et de Jouxtens.

Tâches administratives

Les tâches utiles à la bonne marche de la Bibliothèque comprennent : les heures de prêt, les différentes animations et les accueils des classes, le choix et l'achat des nouveautés, le catalogage et l'équipement des ouvrages, le rangement, la gestion du courrier, la préparation des animations, etc. 175 heures de bénévolat ont été effectuées pour les mener à bien. L'aide du comité reste indispensable et il en est très chaleureusement remercié.

Acquisitions

Le budget alloué par la Commune ainsi que celui tiré des cotisations a permis à la Bibliothèque d'acquérir 600 documents, en majorité des livres pour lecteurs moyens et avancés.

Chaque année, il est nécessaire de « désherber » les rayons en retirant les ouvrages obsolètes ou qui n'ont pas été empruntés depuis un délai fixé à 5 ans, ceci afin de laisser la place à des livres plus récents ou intéressant davantage les usagers. Cette opération est nécessaire à la bonne tenue de la collection et il faut veiller à rester à l'écoute des lectrices et lecteurs, enfants et adultes, qui fournissent de précieuses indications pour étoffer les rayons.

Animations et activités

Cabane à livres : ce projet, initié par Mme la Syndique C. Perrin et réalisé en collaboration avec le Foyer du Cousson de la Fondation de Vernand et la Bibliothèque, reste cher et important aux yeux des responsables de la Bibliothèque. Les habitants du village n'hésitent pas à s'y rendre pour partager leurs envies de lecture.

16 classes de Romanel-sur-Lausanne et de Jouxtens-Mézery sont passées, comme à leur habitude, 4 à 5 fois chacune durant l'année scolaire écoulée.



Le 31 octobre, la Bibliothèque a participé à l'évènement « Halloween inclusif » du Foyer de Cousson. Participation également le 5 décembre à la fenêtre de l'Avent du GSL, avec les responsables de Ludothèque. Pour la première fois, le 24 mai, participation à la « Journée de la lecture à voix haute ». Les bénévoles et quelques jeunes lecteurs et lectrices ont proposé des lectures partagées.

Le 30 juin, Carmen a offert des lectures à la Garderie de Romanel, à l'occasion de la fête de fin d'année scolaire. « L'heure du conte », où 200 enfants et 30 adultes ont été accueillis, a eu lieu à 8 reprises en cette année scolaire. L'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) a participé à ces moments à 4 reprises, avec 44 élèves.

Les animations «Né pour lire», destinées aux petits de 0 à 5 ans et se déroulant les derniers lundis et samedis du mois, ont quant à elles attiré 35 enfants accompagnés de leurs parents ou grands-parents.

Un article est régulièrement publié dans le journal communal «Romanel Info» dans le but de partager un «coup de cœur» de la bibliothèque. Il décrit le thème d'un livre, en incitant les usagers à venir emprunter l'ouvrage ainsi mis en évidence.

Conclusion

« Papyrus » poursuit sa route. Les lecteurs continuent à affluer et, pour certains, à redécouvrir le plaisir de la lecture. Les sourires et les marques de reconnaissance des lectrices et lecteurs confirment au quotidien la pertinence du choix d'offrir un lieu de rencontres et de découvertes à travers l'écrit.

Avec l'indéfectible appui du comité, en collaboration avec les collègues de la Ludothèque, et grâce au soutien financier de la Municipalité de Romanel-sur-Lausanne comme des cotisations et dons des membres, la Bibliothèque continue sur sa dynamique, en regardant avec confiance l'avenir.

Ludothèque « Le Sac à malices »

par M. S. Schulé, Président



La reprise de la Ludothèque par le nouveau comité, dès janvier 2023, s'est extrêmement bien passée. L'équipe a complètement réorganisé le système d'abonnement et de prêt, en informatisant à 100 % la gestion des membres comme le catalogue de jeux et les prêts pendant les derniers mois de 2022 ; tout était ainsi prêt pour l'ouverture. Un site internet a été créé - https://ludo-romanel.ch - et les nouveautés comme les événements y ont été régulièrement publiés, de même que sur Facebook et Instagram. Le modèle de location est passé d'un petit montant payé à chaque location à une cotisation annuelle qui permet d'emprunter tous les jeux gratuitement.

Début 2023, le catalogue comportait environ 250 jeux et jouets. Nous avons progressivement intégré environ 700 nouveautés jusqu'au 31 décembre pour élargir en particulier le choix à tous les âges. Nous avons ouvert la Ludothèque 4 après-midi par mois, hors vacances scolaires. A la fin 2023, on dénombre 75 familles membres et presque 1'000 jeux prêtés durant l'année.

7 soirées ludiques thématiques ont été organisées, de 20 h à minuit, qui ont rencontré un franc succès avec une participation entre 8 et 23 personnes par évènement. Deux après-midis ont été organisés pour les enfants, au printemps et pour Halloween. Pour la Journée Nationale du Jeu un tournoi de UNO a été organisé, attirant 18 participants. Nous avons également participé à Festi'Mundo, avec une animation tout l'après-midi qui a accueilli des dizaines de familles.

Dès l'automne, nous avons commencé à accueillir des classes primaires de Romanel pour leur présenter et leur prêter des jeux. Nous avons également lancé des matinées mensuelles pour les seniors.

Finalement, une belle fenêtre de l'Avent a été organisée avec la Bibliothèque Papyrus le 12 décembre, avec des marrons et du vin chaud. Beaucoup de monde, malgré une météo difficile!

Nous remercions la Municipalité de son aide financière exceptionnelle pour l'informatisation et la relance, l'ancienne équipe pour la belle structure qu'elle nous a légué, les donateurs qui nous ont fourni de nombreux jeux et surtout le comité et quelques bénévoles qui ont ensemble donné des centaines d'heures durant l'année pour choisir, acheter, équiper et cataloguer les jeux, accueillir les familles, préparer et encadrer les évènements.

LOISIRS

Passeport vacances

L'édition 2023 du Passeport vacances s'est déroulée du 3 au 16 juillet et du 7 au 20 août.

Pour la deuxième année consécutive, il n'a malheureusement pas été possible de proposer d'activité organisée à Romanel. Malgré les divers appels lancés afin de trouver des personnes prêtes à s'investir bénévolement pour offrir des activités destinées aux jeunes de la région lausannoise, force est de constater qu'il est difficile de trouver de nouvelles activités pouvant être proposées par la Commune. La difficulté de gérer des jeunes au niveau disciplinaire et la période estivale font partie des motifs qui freinent l'engagement des adultes prêts à s'investir pour le Passeport vacances.

Le Secrétariat municipal a vendu :

- · 2 passeports Farniente (dès 13 ans révolus) (1 en 2022);
- · 16 passeports Traditionnels (dès 9 ans révolus) (14 en 2022).

Sport

CENTRE SPORTIF LES MARAIS

Un contrat forfaitaire pour l'entretien courant des terrains est en cours avec l'entreprise TerraSport SA, spécialiste des surfaces engazonnées. Le Service des travaux est quant à lui chargé de la tonte et l'arrosage des gazons.

CENTRE SPORTIF DE MALLEY

Le rapport de gestion du CSM SA est disponible sur le site internet du *Centre Sportif de Malley* : https://malley-centre.ch/centre-sportif



Transports publics

LEB - TL - AUTRES LIGNES

Le Conseil des communes s'est réuni à quatre reprises. Les séances avaient pour objectif d'informer sur l'avenir de la « ligne verte ».

Pour rappel, le Conseil des communes ne remplace pas les discussions bilatérales avec les communes pour des aspects spécifiques opérationnels comme des projets d'investissement ou des travaux entrepris sur leur territoire.

L'évolution du LEB est abordée dans l'introduction de la Municipalité, en page 3.

Le rapport de gestion de la Compagnie de chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher est disponible sur le site internet du *LEB* : https://leb.ch/a-propos-du-leb/organisation/



Service informatique

RÉSUMÉ ANNUEL

Dès le 1er mai 2023, le service informatique a été entièrement repris par le Secrétariat municipal. Ce changement organisationnel a provoqué en cascade d'importantes modifications structurelles avec la perte d'un ETP de 20 % précédemment dédié à l'informatique.

La collaboration avec notre principal partenaire informatique, Silicom Group, a ainsi été complètement revue et reprise en main : des séances mensuelles de coordination sont maintenant organisées avec le Secrétaire municipal et la présence régulière d'un technicien dans nos locaux permet aux utilisateurs de remonter directement et simplement leurs problèmes ou questions à un spécialiste.

D'autre part, la question de la sécurité informatique est restée largement d'actualité en 2023 pour la Commune. Outre les évolutions au niveau cantonal avec, en particulier, la création d'une cellule d'intervention spécialisée en cybersécurité, un important travail a été entrepris avec notre partenaire informatique pour remettre à niveau certaines fonctionnalités clés, telles que l'accès à distance au réseau communal ou la mise à jour des anti-virus et anti-spams. Cette mise à jour permettra, dès le début 2024, d'initier le projet de certification « Cybersafe » pour l'ensemble de l'informatique communale.

Sur le plan matériel, l'équipement qui avait été déployé en 2018 arrive progressivement en fin de vie. La garantie des serveurs informatiques a pu être prolongée pour une année mais les firewalls qui protègent notre réseau devront être changés en 2024. De la même manière, les PC sont progressivement remplacés par de nouvelles machines, généralement portables.

Enfin, une première ébauche de plan de gestion de l'informatique a été présentée à la Municipalité pour la période 2024-2029. Ce document doit permettre de définir les grands axes stratégiques du système d'information communal, basé sur les orientations de la Municipalité.

Les projets informatiques ou concernant directement l'informatique ont été nombreux en 2023 : mise à jour de la GED, changement du site web, migration d'Abacus sur MCH2, réservation en ligne des salles communales. Une attention particulière a été apportée à l'intégration des solutions mises en place.





Finances

Comptabilité générale-caisse-contentieux

EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT COMMUNAL

Le plafond d'endettement pour la législature 2021-2026 a été fixé à CHF 42'000'000.00 et approuvé par le Conseil communal lors de sa séance du 9 décembre 2021. A fin 2023, il s'élève à CHF 15'664'369.47.

Aucun emprunt n'est arrivé à échéance en 2023. Ainsi, le montant total de l'endettement reste à CHF 11'500'000.00 au 31 décembre 2023.

Afin rentabiliser au mieux l'excédent de liquidités, divers prêts ont été effectués selon les mouvements enregistrés ci-dessous :

- le 13 mars, prêt de CHF 700'000.00 à la Commune de Bas-Intyamon, au taux à 1.50 %, pour une durée de 4 mois. Le montant a été remboursé le 13 juillet,
- le 24 avril, la Commune de Bas-Intyamon a renouvelé le prêt de CHF 1'500'000.00, au taux de 1.90 %, pour une durée de 6 mois ; il a été remboursé le 24 octobre,
- le 4 septembre, prêt de CHF 1'800'000.00 à la Commune de Boécourt, au taux de 2.10 %, pour une durée de 3 mois ; il a été renouvelé pour une période de 3 mois, au taux de 1.80 %,
- · le 31 octobre, le Foyer Saint-Joseph à Roche a remboursé CHF 500'000.00, au taux de 1.60 %,
- · le 10 novembre, prêt de CHF 500'000.00 au Réseau Santé de la Glâne, au taux de 1.80 %, pour une durée de 6 mois,
- le 10 novembre, le prêt de CHF 1'000'000.00 au Réseau Santé de la Glâne, au taux de 1.30 %, est arrivé à échéance ; il a été renouvelé pour une durée d'un an, au taux de 1.70 %,
- · le 18 décembre, remboursement du prêt de CHF 1'000'000.00 par la Commune de Jaun, au taux de 1.30 %,
- le 20 décembre, prêt de CHF 700'000.00 à la Commune de Chevroux, au taux de 1.60 % pour une période d'une appée
- le 27 décembre, le prêt de CHF 500'000.00 à la Commune de Chevroux, au taux de 1.30 %, est arrivé à échéance ; il a été renouvelé pour 359 jours, au taux de 1.60 %.

Les intérêts rapportés par ces placements s'élèvent à CHF 74'729.57.



GESTION DES INVESTISSEMENTS

Les investissements font l'objet d'une planification dont le détail est intégré dans le préavis relatif au budget. Cette planification permet d'anticiper les futurs besoins de financement et assure au Conseil communal une vision sur les projets à venir.

La gestion financière courante des investissements fait partie des tâches incombant au Service des finances; les principes généraux retenus pour la gestion des investissements sont les suivants :

- les factures d'investissements sont traitées en suivant le même processus de validation que les factures relatives aux charges de fonctionnement ;
- $\cdot \ \ \text{le début de l'amortissement intervient, en principe, au début des travaux ou lors du début de l'utilisation de l'objet ;}$
- · la charge de l'amortissement obligatoire est calculée sur la base des indications figurant dans le préavis initial ;
- les investissements bénéficient d'un statut «bouclé» lorsque toutes les dépenses et les recettes sont intégrées et que le Service des finances a la confirmation du service en charge de l'investissement concerné que ce dernier peut être bouclé ;
- les investissements sont considérés comme terminés lorsque l'intégralité des dépenses nettes ont été amorties par le compte de fonctionnement.

Ces principes s'appliquent de manière similaire tant lors de l'établissement des budgets que lors de la clôture des comptes, ceci dans une perspective de planification à long terme des investissements. Font exceptions les éventuels amortissements extraordinaires découlant de situations exceptionnelles.

Impôts et taxes

IMPÔTS

La facturation et la perception des impôts communaux sont effectuées par l'Administration Cantonale des Impôts (ACI). La rétrocession intervient régulièrement au cours de l'année, facilitant la gestion de la trésorerie de la Commune.

Au mois de février suivant la clôture de l'exercice, l'ACI présente un décompte final de la perception des impôts pour l'année écoulée. Ce décompte permet au Service des finances d'intégrer le détail des opérations fiscales dans les comptes de fonctionnement. L'ACI fournit également le montant recommandé pour la prise en compte des pertes prévisibles sur le montant des impôts à recevoir. Ce montant est considéré dans la provision pour arriérés d'impôts.

TAXES

La Commission intercommunale de la taxe de séjour qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) s'est réunie à 4 reprises : les 10 février, 31 mars, 15 septembre et ler décembre 2023.

Sur un plan plus général, l'année 2023 a été caractérisée par trois faits marquants importants. Le premier fut la décision d'interrompre la perception de la taxe de séjour auprès des étudiants. Faisant suite à un avis de droit des autorités cantonales, sollicitées par l'entente après que le Tribunal cantonal administratif ait rendu un verdict appelé à faire jurisprudence, l'interruption qui s'est échelonnée suivant les communes jusqu'à l'été 2023 génère des répercussions différenciées suivant les territoires, mais toujours importantes, sur les recettes de taxe de séjour. Elles sont estimées à environ CHF 2 mios par année à l'échelle du FERL. Une autre conséquence de cette situation fut la nécessité de revoir les nouvelles conditions de répartition des recettes de la taxe de séjour fixées par convention et dont l'entrée en vigueur est prévue au 01.01.2024, en même temps que celle des tarifs des catégories hôtelières consignées dans le nouveau règlement de la taxe de séjour. A la fin de l'année 2023, cette question n'était pas encore réglée et une séance extraordinaire a été prévue au mois de janvier 2024 afin de prendre une décision et mettre en place le dispositif dans les délais impartis pour le premier décompte trimestriel.

Enfin, dans un registre plus positif, l'année 2023 fut marquée par la décision de cinq nouvelles communes d'adhérer à l'entente à compter du ler janvier 2024. Il s'agit de Belmont-sur-Lausanne, Epalinges, Le Mont-sur-Lausanne, Prilly et Renens. C'est aujourd'hui une grande partie du périmètre compact de l'agglomération lausannoise qui est réuni autour d'un projet pour son tourisme et plus largement pour son attractivité.

Ce dernier point amène au troisième jalon important de cette année écoulée, à savoir la validation par la commission du FERL d'une stratégie touristique pour la période 2024-2027. Première du nom, elle concrétise la volonté de partager ensemble une vision à l'échelle du périmètre de notre région touristique et de conférer à la commission du FERL un rôle également stratégique.

Deux séances avec la Commission foncière ont eu lieu en présence du Municipal des finances pour établir de nouvelles taxations, suite à des transformations ou des achats.

Retrouvez le rapport annuel 2023 de la commission intercommunale de la taxe de séjour en scannant le QR code ci-dessous :



Service des finances

RESPONSABILITÉ ET MISSIONS

Le Service des finances assume les responsabilités suivantes :

- · tenue de la comptabilité générale et clôture des comptes,
- · gestion des salaires,
- · planification des besoins en liquidités et propositions des mesures d'emprunts ou de placements,
- · gestion des paiements des débiteurs et des créanciers,
- · gestion du portefeuille d'assurances et suivi des sinistres annoncés,
- · gestion des diverses facturations et du contentieux,
- · coordination et élaboration du budget de fonctionnement et du plan des investissements,
- · planification, études et analyses financières,
- · décompte et assujettissement TVA.

Dans le cadre de ses missions, le Service des finances accomplit également les tâches énoncées ci-après :

- · préparation de l'arrêté d'imposition,
- $\cdot \;$ élaboration et mise à jour de la planification financière communale,
- perception de taxes (séjour, déchets, raccordement au réseau d'égouts) et facturation des prestations communales.
- ventes des cartes CFF.

FIDUCIAIRE

Les 17 et 18 avril 2023, conformément au mandat confié, la fiduciaire a procédé à la vérification des comptes 2022. Elle a effectué un examen succinct des comptes communaux, comprenant le bilan, les comptes de fonctionnement, le tableau des investissements et la liste des engagements hors bilan.

A l'issue du contrôle, aucun fait n'a été relevé qui laisse penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes.

Abonnements CFF

La commune de Romanel-sur-Lausanne a mis à disposition deux cartes journalières « Commune » par jour. Ce titre de transport permet de profiter d'escapades d'une journée en train, bus, car postal ou bateau, au prix unitaire de CHF 45.00. Prix de revient annuel pour la commune de Romanel-sur-Lausanne : CHF 14'000.00 par abonnement.

Les cartes journalières peuvent être obtenues auprès du Service des finances et acquises au plus tôt deux mois avant la date du départ. Il est possible d'acheter plusieurs billets mais pour trois jours consécutifs au maximum.

Année	Total du nombre de billets à disposition	Total du nombre de billets vendus	Taux d'utilisation en %	Perte
2023	730	569	77.9 %	CHF 2'395.00
2022	730	541	74.1 %	CHF 3'655.00
2021	730	450	61.6 %	CHF 7'750.00
2020	730	356	48.7 %	CHF 11'980.00
2019	730	540	73.9 %	CHF 3'700.00

La baisse constatée pour les années 2020 et 2021 est évidemment liée à la situation de la pandémie COVID-19. La carte journalière « Commune » a été supprimée à fin janvier 2024. Elle est remplacée par une carte journalière dégriffée « Commune », dont la vente est ouverte à toute personne, même domiciliée hors du territoire de Romanel.







Domaines et bâtiments

Terrains

Jardins familiaux

Les locataires des jardins ont élu un nouveau comité, avec comme président M. L. Bessat, qui a pris ses fonctions à la fin de l'année 2023. Ils ont également choisi d'augmenter leurs réunions à deux par an ; une en début d'année (au printemps) et une à la fin de la saison (en octobre). Quelques points problématiques encore relevés seront résolus avec M. le Municipal D. Favre.

Les jardins de Cousson sont répartis en 44 parcelles exploitables et ceux de Sous-Mont en 11 parcelles, que 55 locataires semblent heureux de pouvoir cultiver.

La liste d'attente, qui compte en moyenne environ 20 personnes tout au long de l'année, témoigne du succès de cette offre.

Opération « 1 Tulipe pour la vie »

Suite aux premières démarches entamées en octobre 2021, les massifs de fleurs de la campagne « 1 Tulipe pour la vie » ont pu être admirés en différents endroits de la commune au printemps 2023.

L'année 2023 a été marquée, à nouveau, par cette même campagne qui soutient les femmes atteintes du cancer du sein.

En octobre 2023, 3'800 bulbes ont été plantés dans ce but pour orner trois massifs de la commune, à proximité du Collège des Esserpys, dans le parc de Prazqueron et dans la boucle du Pont de Félezin, avec comme ratio une tulipe rose pour sept tulipes blanches, ce qui représente une femme sur huit atteinte par cette maladie.



Utilisation de Bois Raméal Fragmenté (BRF)

Dans une démarche en faveur d'un entretien toujours plus respectueux des arbres et plantations, le Service des travaux a fait l'acquisition d'une broyeuse à bois qui permet de transformer directement sur place les branches coupées lors des tailles d'entretien des arbres et arbustes du domaine communal.

Ce bois broyé, appelé BRF, est réutilisé comme apport de matière organique aux pieds des arbres. Sa décomposition apporte de précieux nutriments aux plantes et micro-organismes présents dans le sol. Favorisant leur bonne santé, il sert également de couvre sol, propre à améliorer la rétention d'humidité et d'eau lors des longues périodes de sécheresse. Progressivement, le sol sera moins compacté, permettant aux racines de croître dans de meilleures conditions et fournissant les apports nécessaires à une bonne constitution de l'arbre.

Parc de Prazqueron

Comme chaque année à la fin de l'hiver, la vidange complète du lac a été effectuée. Les poissons ont été récupérés et placés en bassins provisoires, le temps du nettoyage. Les boues qui s'y trouvaient ont été enlevées et évacuées par une entreprise spécialisée.

Un entretien des grills a également été effectué et des toilettes sèches ont été installées sur le parc en juillet.



Sentiers communaux

Un entretien courant des sentiers communaux et la remise en état des chemins piétonniers ont été assurés par le Service des travaux.

Personnel

L'effectif du personnel lié à ce chapitre est regroupé avec le personnel du Service des travaux (Voirie), à la page n°62.

Forêts

Manifestation « Un arbre un enfant »

La manifestation «Un arbre un enfant» s'est déroulée le samedi 7 octobre 2023 dans la forêt de Praz-Séchaud à Lausanne. Des arbres ont été plantés par les parents d'enfants romanellois et lausannois nés en 2022 afin de célébrer leur naissance. Il s'agissait de la 23e édition de cette plantation commémorative, à laquelle 18 familles de Romanel s'étaient inscrites.

Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge

Le garde-forestier au sein du triage est M. Gregory Gabriel, nommé en 2022.

Travaux réalisés pour Romanel-sur-Lausanne

Une éclaircie a été exécutée, en début d'année, au lieu-dit « bois de la Judée ». Cette exploitation a permis de récolter un ancien peuplement d'épicéa planté il y a une quarantaine d'années. Ces arbres présentaient des signes de faiblesse et un début de dépérissement. La décision de le marteler (désigner) a été prise afin de valoriser au mieux la matière (bois martelé = 74 sylves). Ce travail a été réalisé avec la participation des autorités communales. La surface mise à nu par cette exploitation sera replantée au printemps 2024 avec des essences forestières indigènes locales correspondant au climat et au sol de la région. Une surveillance des arbres dangereux a été assurée durant l'année. Cette mesure permet de déceler les arbres dangereux aux abords des infrastructures de toutes sortes.

Plus d'informations peuvent être obtenues en consultant le rapport de gestion 2023 :



Chenilles processionnaires du pin

Compte tenu du risque pour la santé publique, un arrêté du Conseil d'État exige la lutte contre les chenilles processionnaires, dès leur apparition, dans les endroits accessibles au public.

Les communes sont également chargées d'informer la population des risques liés à la présence de ces chenilles et des mesures de précaution à respecter. C'est pour cette raison qu'au début de chaque année, les collaborateurs du Service des travaux vérifient les pins sur l'ensemble du territoire communal afin d'avertir par courrier les propriétaires concernés de l'infestation de leurs arbres et leur indiquer les travaux à réaliser.

Bâtiments

SERVICE GÉNÉRAL

Locations et utilisation des biens communaux

Quelques chiffres pour 2023:

- Salle polyvalente de Prazqueron : 7 réservations fixes hebdomadaires + 71 locations ponctuelles (souvent d'une durée d'un à trois jours, entre le vendredi et le dimanche).
- · Salle de gymnastique de Prazqueron : 4 réservations fixes hebdomadaires.
- · Salle de rythmique des Esserpys : 6 réservations fixes hebdomadaires.
- · Salle 1803 : 2 réservations fixes hebdomadaires ou mensuelles + 26 locations ponctuelles.
- · La Villageoise (salle du Conseil communal, ainsi que 2 salles au rez-de-chaussée) : 102 locations ponctuelles.

Les tarifs détaillés des locations figurent sur le site internet communal, sous la rubrique «Réservation de locaux» ou peuvent être calculés via le site https://location-salles.ch/hote/commune-de-romanel-sur-lausanne (voir paragraphe suivant).

Courant 2024, un nouvel outil de réservation des salles avec paiement anticipé, directement en ligne via le site *mentionné ci-dessus*, remplacera le formulaire actuel à compléter et déposer au Secrétariat municipal.



Entretien

Bâtiment	Remplacement / modification
Raffort	Il a été procédé au remplacement d'une conduite d'alimentation en gaz du bâtiment.
Auberge de la Charrue	Le fourneau de la cuisine a été remplacé après la découverte d'une fuite de gaz. La nouvelle installation, électrique, comprend des plaques à induction et une plancha.





Travaux

Service technique

Personnel du Bureau technique

Situation à fin décembre :

- · 1 poste de chef de service à 85 %
- · 1 poste de collaboratrice technique à 62.5 %
- · 1 poste de secrétaire administrative à 30 %

L'organigramme figure en page n°62

Service de l'urbanisme

Projet d'agglomération Lausanne-Morges

Toutes les informations, ainsi que le rapport complet sur les activités du PALM, sont disponibles sur le site internet : https://lausanne-morges.ch. L'étude de la nouvelle version du PALM, le « PALM 2025 », a été initiée en 2023.



M. D. Favre participe au COPIL en tant que président du SDNL.

Schéma Directeur du Nord Lausannois

Toutes les informations en lien avec les divers projets actuels et futurs, ainsi que le rapport d'activité 2023 du 19 avril 2023 sur les activités du SDNL, sont disponibles en scannant le QR code ci-dessous :



Le bureau du SDNL est composé comme suit, pour la législature en cours :

Bureau

- · D. Favre (Président), J.-F. Thuillard (Vice-Président),
- · E. Fleury (Vice-Président), L. Andriotis (Chef de projet)

Bureau technique

- · L. Andriotis (Chef de projet 100 %),
- A. Castelletti (Géographe-urbaniste 90 %, janvier et février 2022),
- · T. Maillefer (Assistante administrative 50 %)

Trois séances de COPIL ont eu lieu en 2023 avec la participation des syndics des communes partenaires.

Le bureau technique du SDNL a libéré au 30 juin 2023 les locaux administratifs situés au 1er étage du bâtiment de la route d'Echallens 1b, pour s'installer dans les bureaux du SDOL (Stratégie et développement de l'Ouest lausannois) de la rue de Lausanne 35 à Renens.

Aménagement du territoire

Les deux plans de quartiers récemment approuvés que sont le PPA « Le Village » et le PQ « Pré Jaquet » (2018 et 2022) ont modifié le paysage bâti de Romanel-sur-Lausanne et sa démographie. Les derniers bâtiments en construction du PQ « Pré Jaquet » seront terminés dans le courant de l'année 2024. La plupart des périmètres constructibles « vierges » du PPA « Le Village » sont en cours de construction ou déjà bâtis. On peut déduire de ce qui précède que la commune se dirige vers une normalisation des demandes de permis de construire pour la construction de nouveaux bâtiments, qui engendra une baisse de la croissance démographique ces prochaines années.

La plupart des demandes d'autorisation déposées en 2023 portent sur des transformations et améliorations énergétiques des bâtiments (chauffage, isolations, panneaux solaires).

L'élaboration d'un schéma des futures vitesses de circulation sur le territoire communal est en cours.



CONSTRUCTIONS

Police des constructions

Quelques chiffres pour 2023:

- · 28 permis de construire ont été délivrés (22 en 2022).
- · 15 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés (26 en 2022).
- \cdot 8 dispenses d'enquête publique ont été délivrées (18 en 2022).
- · 61 dispenses d'autorisations ont été délivrées, principalement des demandes d'installation de panneaux solaires.
- · 3 dénonciations ont été transmises à la Préfecture.

Les détails figurent aux annexes nos 3 à 7 en pages 63 à 70. Dès le deuxième semestre 2023, il est constaté une importante augmentation des demandes relatives aux énergies renouvelables.

SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE

Le Bureau technique assure la mise à jour des données et le développement du SIT. La diffusion des données publiques se fait sur le portail cartographique de la commune. L'amélioration de la mise à jour des données et les développements réalisés permet au Bureau technique d'assurer un suivi de l'entretien des infrastructures communales de manière autonome et de conseiller au mieux la Municipalité dans ses prises de décisions.

La commune de Romanel-sur-Lausanne fait également désormais partie du groupe de travail « TEKSI », qui a pour but de fédérer des collectivités afin de contribuer au développement d'un programme de gestion du réseau d'assainissement « Opensource ».

- · Développement et mise à jour du SIT.
- · Amélioration du portail cartographique.

SITE INTERNET

Dans le cadre de la refonte du site internet de la commune de Romanel-sur-Lausanne, le Bureau technique a travaillé sur les pages qui lui sont dédiées afin d'offrir à la population des informations sur les procédures en matière de police des constructions, qui deviennent de plus en plus complexes. La diffusion des avis d'enquêtes a également été ajoutée.

TRAVAUX PUBLICS

L'étude et le suivi des travaux publics sont assurés par le Bureau technique en collaboration avec les bureaux d'ingénieurs en charge des projets. Le Bureau technique organise également deux séances de coordination avec les services industriels.

Travaux en cours ou réalisés en 2023 :

Chemin du Village

La pose du tapis bitumineux et les travaux de finition du chemin du Village ont été différés. Ils seront réalisés après les travaux de remplacement des collecteurs de la « Place de la Gare ».

Sous-Lavaux (Chemins du Brit et de la Source)

Travaux terminés, la pose du tapis bitumineux se fera dès la fin des travaux « Pré Jaquet ».

Chemins de la Molliesse, des Ecureuils et des Biolles

Les travaux de finition et le tapis final seront réalisés dès la fin des travaux privés entrepris dans ces chemins.

Place de la Gare

Le remplacement des collecteurs d'assainissement de la Place de la Gare, initialement prévu, est terminé. Suite au constat d'obsolescence des réseaux d'eau potable et du gaz, le chantier s'est néanmoins prolongé sur les routes de Lausanne et d'Echallens, conformément au préavis 39-2023.

Prévision de travaux :

- Réaménagement du parking de la Maison de commune et d'un écopoint avec conteneurs enterrés (préavis 43-2023).
- · Ecopoint avec conteneurs enterrés aux chemin des Esserpys (préavis 42-2023).
- · Passages dénivelés du Lussex et de la « Place de la Gare », fin 2024-2025 par le LEB.

Etudes en cours:

- · Mise en application du schéma des vitesses.
- · Réfection du chemin de la Covatannaz.
- · Remise à ciel ouvert du ruisseau du Tord Cou.
- · Aménagement de la « Place de la Gare ».



Routes et déchets

SERVICE DES TRAVAUX - VOIRIE

Personnel

Le personnel du Service des travaux a suivi diverses formations continues, telles que :

- · Permis nacelle.
- · Personne compétente au contrôle des moyens de levage.
- · Mise à niveau du permis phytosanitaire.
- · Protection des arbres sur les chantiers.
- · Cours BLS (Basic Life Support) pour mesures de réanimation de base à l'aide d'un défibrillateur.

Entretien des routes

Durant l'année écoulée, le Service des travaux a procédé ponctuellement à l'entretien, au désherbage et aux réparations du réseau routier communal.

Un pontage de fissures a été effectué sur le chemin de Fontany et les boucles de Félezin.

Panneaux manifestations

Trois nouveaux panneaux ont été installés aux entrées de village, afin de permettre aux sociétés locales de présenter les affiches annonçant leurs manifestations sans être en concurrence avec l'affichage BPA ou être placardées sur un panneau provisoire exposé aux intempéries.

Service de neige

En 2023, 8 interventions ont nécessité l'épandage de 29 tonnes de sel (contre 6 interventions et 15 tonnes en 2022).

Parc véhicules et machines

- · Entretien courant du parc de véhicules et des machines.
- · Expertise de la remorque Zbinden.

ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS

Déchets collectés dans la commune en 2023

Voir annexe 8 du présent rapport de gestion, en page 71.

Rapport de gestion de VALORSA SA

La Commune utilise le centre de VALORSA à Penthaz, société dont elle est actionnaire depuis 1996, en particulier pour les filières de gestion des ordures ménagères, des encombrants et du verre.

Romanel-sur-Lausanne applique le concept régional de taxe au sac. VALORSA est en charge de la gestion administrative de cette taxe et lui rétrocède l'argent du concept tous les trimestres. Le montant varie d'une année à l'autre en fonction de la vente de sacs et du tonnage d'ordures ménagères de la commune. Il est de l'ordre de CHF 360.00 par tonne.

Le rapport de gestion complet de VALORSA SA peut être consulté sur le site internet de l'entreprise : https://valorsa.ch/une-solution-pour-vos-dechets.





Déchets dans la Commune

L'action cantonale de ramassage des déchets « Coup de Balai » s'est déroulée les 24 et 25 mars. Une occasion pour organiser une demi-journée «opération de nettoyage», le samedi 25 mars, afin de mobiliser les habitant-e-s.

La vingtaine de participant-e-s volontaires ont été accueilli-e-s au dépôt de la voirie à 8h30 avec les cafés-croissants. Petits et grands se sont ensuite affairés, durant deux heures et demie, aux travaux de nettoyage des forêts du Raffort et de la Judée dans une ambiance conviviale.

Cette action a permis de récolter environ 2,5 m3 de déchets divers.

La Municipalité ne manque pas de transmettre toutes les informations utiles traitant de la collecte des déchets par le biais du Romanel Info et du site internet communal. Un tout-ménage ainsi qu'une application MEMODéchets viennent compléter ces communications.

Il est possible de consulter le site MEMODéchets : https://www.memodechets.ch.







Instruction publique et cultes

Enseignement

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Enseignant-e-s

L'Établissement scolaire de Romanel-sur-Lausanne comptait 23 enseignant-e-s à la rentrée d'août 2023 (dont 7 enseignant-e-s pour les activités particulières, ACM, Sports, Appuis, etc.).

Vous trouverez le rapport complet de l'établissement secondaire de Romanel-sur-Lausanne sur le site internet ou en scannant le Qr code ci-dessous : https://www.ep-prilly-romanel-jouxtens.ch.



Répartition des élèves à la rentrée 2023

Degré	Nombre de classes	Garçons	Filles	Total	Moyenne
1-2P	5	49	52	101	20
3P	2	17	17	34	17
4P	2	20	19	39	19
5P	2	24	21	45	22
6P	2	23	19	42	21
Totaux	13	133	128	261	

Elèves forains (Lausannois)

Degré	Nombre d'élèves
1-2P	4
3P	1
4P	6
5P	2
6P	3
Total	16

Autres scolarisations

l élève de Romanel-sur-Lausanne est scolarisé dans une autre commune, 2 élèves bénéficient d'un enseignement spécialisé au sein d'une institution et 7 élèves sont inscrits en école privée.

Devoirs accompagnés

Depuis la mi-septembre 2023, 27 élèves participent aux devoirs accompagnés les lundis, mardis et jeudis, de 15h45 à 17h15 (28 élèves en 2022). Ils sont répartis en trois groupes.



ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Vous trouverez le rapport complet de l'établissement secondaire de Prilly sur le site internet ou en scannant le Qr code ci-dessous : https://www.ecole-prilly-eps.ch.



Nombre d'élèves dans l'établissement, par commune :

Commune	Nombre d'élèves
Jouxtens-Mézery	62
Prilly	601
Romanel-sur-Lausanne	184
Autres communes, dérogations	59
Total au 31 décembre 2023	906





Police

Sécurité publique et gendarmerie

L'année 2023 aura été une année spéciale pour le Service de la Sécurité publique, les bureaux ayant été fermés près de 3 mois, entre mars et juin, pour raison médicale. Durant cette période, les tâches de terrain de l'Assistant de sécurité publique (ASP) n'ont pas été remplacées. De ce fait, certaines statistiques ne peuvent être comparées à l'année précédente.

Au ler septembre 2023, une assistante administrative a été engagée à hauteur de 30 %. Cette personne, qui ne possède pas les acquis d'un ASP, est principalement affectée à l'ensemble des tâches administratives gérées par le service.

Amendes

- · 156 véhicules dénoncés dans le courant de l'année pour stationnement illicite (LAO RLVCR).
- · 12 sentences réalisées suite au non-paiement d'amendes d'ordre.
- · 20 ordonnances pénales établies pour des dénonciations sur domaine privé.
- · 21 ordonnances pénales envoyées pour des dénonciations au Règlement général de police (bruit ou déchets).

Le nouveau système de constatation d'infractions permet non seulement d'être utilisé comme amende d'ordre mais peut également servir d'ordonnance pénale pour le domaine privé ou les dénonciations au Règlement général de police.

Radar pédagogique

La Commune a fait l'acquisition de 2 nouveaux radars pédagogiques en 2022. Cinq sites sont préinstallés pour le positionnement de ces appareils (Judée, Terreaux, Fontany, Taulard et Source). Ces systèmes préventifs sont déplacés, sur demande de la Municipalité ou en réponse aux inquiétudes de citoyens, en divers endroits du territoire communal tout au long de l'année puisqu'ils sont munis de panneaux solaires.

La Gendarmerie positionne pour sa part, à raison d'une fois par mois, son propre radar, quant à lui clairement répressif.

En 2023, à la demande de la Commune, un radar bruit a également été installé par la Gendarmerie à une reprise sur le territoire communal. De plus, deux contrôles ont été effectués au moyen de « compteurs à tubes ». Ce système, installé durant une semaine, permet de collecter de nombreuses données sur la circulation dans le but d'améliorer la sécurité dans divers quartiers.

Macarons de stationnement

A fin décembre 2023, 72 autorisations de stationnement avaient été établies au total et remises à leurs détenteurs (86 en 2022). Sur ce nombre, 24 ont été délivrées gratuitement au personnel du corps enseignant et du Service de l'enfance. 5 ont été établies pour les membres de la Municipalité.

13 de ces autorisations ont été délivrées à des entreprises qui les transmettent à leurs employés.

8 autorisations spéciales et provisoires ont également été distribuées aux résidents qui ne pouvaient plus accéder à leurs zones de stationnement privées bordant un des nombreux chantiers du village.

Vidéosurveillance

Le territoire communal compte actuellement 24 caméras, réparties aux alentours des bâtiments communaux et des zones considérées comme sensibles. Ce système, entièrement contrôlé par le Service de la Sécurité publique, permet de lutter efficacement contre les incivilités et autres dommages commis contre les édifices publics. Cette surveillance accroît également le sentiment de sécurité de la population.

Durant la période estivale, de nombreux délits ont été perpétrés (dommages à la propriété, vol, cambriolage, introduction clandestine, incendie, etc.). Le visionnage d'une centaine d'heures d'enregistrement a permis à la Po-

lice cantonale d'interpeller une quinzaine de jeunes en septembre 2023. Au terme de perquisitions et d'auditions, ces auteurs ont reconnu la majorité des faits et ont tous été déférés au Tribunal des Mineurs.

Commandements de payer

Durant l'année écoulée, 325 actes provenant de l'Office des poursuites du district de Lausanne ont été traités (382 en 2022). Sur ce nombre, 139 ont été retournés au service concerné, principalement parce que les personnes recherchées n'étaient pas, ou plus, domiciliées sur le territoire communal. Dans d'autres cas, elles se sont présentées spontanément à l'Office des poursuites ou elles y ont été acheminées par la Police cantonale suite à la délivrance de mandats d'amener.

Procédés de réclame

Plusieurs entreprises ont sollicité une autorisation pour installer diverses enseignes. D'autres ont été sommées de faire le nécessaire, après constat d'installation alors qu'aucune démarche administrative n'avait été entamée. Les demandes des entreprises du village ont été accordées en application des dispositions de la Loi cantonale et de son Règlement, entrés en vigueur le 1er avril 1990, ainsi que du Règlement communal en la matière, validé par le Conseil communal le 5 mars 2020 et approuvé par la Cheffe du Département des infrastructures et ressources humaines le 16 juin 2020.

Entreprises

Au 31 décembre 2023, 261 entreprises étaient inscrites et actives sur le territoire communal. Ce chiffre, qui reste stable, englobe tous les types et genres de sociétés, fondations ou associations.

Système SALTO (Gestion des points d'accès aux bâtiments au moyen d'un badge)

L'ensemble du contrôle d'accès aux bâtiments communaux a été changé durant le courant de l'année 2022. Suite au départ du responsable des bâtiments, en avril 2023, le Service de la Sécurité publique a repris cette mission qui consiste en la création de badges nominatifs, au contrôle et à l'entretien des serrures, ainsi qu'au suivi et à la mise à jour du système informatique.

A fin 2023, 202 points d'accès étaient actifs et sous surveillance et 352 badges avaient été délivrés et remis à leurs détenteurs.

Demandes de naturalisation

Les demandes de naturalisation sont confiées aux communes après que l'ensemble des documents ait été recueilli par le Canton. Au terme d'une enquête administrative, les requérants sont convoqués, auditionnés, et un rapport circonstancié est établi. En 2023, M. J.-M. Cornu a établi 7 rapports de naturalisation (7 en 2022). Ces dossiers ont été constitués sur 9 ressortissants étrangers majeurs et 5 ressortissants mineurs.

Il y a lieu de préciser que les audiences de naturalisation sont plus longues car les personnes auditionnées doivent relire et signer les documents les concernant à l'issue de l'entretien.



Association Vaudoise des Services de Sécurité Publique (AVSSP)

L'ASP est répondant communal pour cette association, qui regroupe plus de 82 communes réparties sur l'ensemble du canton de Vaud. En 2023, 3 formations ont pu avoir lieu et 3 nouvelles sont d'ores et déjà planifiées pour l'année à venir.

L'Assistant a rejoint le comité central de l'association en mars 2019. Actuellement, il occupe la fonction de Vice-président et s'est également chargé de l'organisation de son jubilé de 10ème anniversaire.

Bureau de Prévention des Accidents (BPA)

L'Assistant de Sécurité Publique est le délégué BPA à la sécurité pour la Commune. Il agit notamment pour la recherche d'améliorations dans le cadre de la circulation routière, des infrastructures sportives, ainsi que pour l'habitat et les loisirs. Plusieurs cours de formation continue ont lieu dans l'année.

Gendarmerie et collaborations intercommunales

La Gendarmerie du Mont-sur-Lausanne assure toujours des contrôles réguliers sur notre territoire.

Une séance mensuelle entre la Syndique, en charge du dicastère de la Police, l'ASP, les responsables du poste de Gendarmerie du Mont-sur-Lausanne, ainsi que d'autres représentants de la Police cantonale, a lieu pour surveiller la tendance générale des délits. A cette occasion, les diverses interventions réalisées sont passées en revue.

Un poste de gendarmerie mobile et de proximité a vu le jour en d'octobre 2015. Cette structure est composée de 3 policiers, d'un fourgon et de vélos. Ces moyens permettent notamment d'enregistrer des plaintes, d'assurer une présence sur le territoire communal et d'entretenir un contact privilégié avec la population. Le véhicule est stationné une fois par mois à l'entrée du centre commercial Migros ou au coeur de la localité.

Dans le cadre du partenariat avec la commune de Sullens, M. J.-M. Cornu effectue des passages réguliers dans ce village. Les tâches principales effectuées sont le contrôle du stationnement dans le bourg et sur le parking relais situé à la sortie d'autoroute «Cossonay», ainsi qu'une présence aux abords de l'école.

Aucune collaboration n'a été entretenue en 2023 avec la commune de Cheseaux-sur-Lausanne, puisque cette dernière ne porte que sur les grandes manifestations et que l'effectif du Service de Sécurité publique de cette commune a été renforcé.

Service des inhumations, pompes funèbres, crématoire

Inhumations, cimetière

35 personnes sont décédées durant l'année 2023 (32 en 2022), dont 7 étaient pensionnaires de l'Établissement Médico-Social Donatella Mauri.

Il y a eu 5 inhumations d'urnes cinéraires dans de nouvelles tombes ou sépultures existantes. 5 dépôts de cendres se sont déroulés au Jardin du Souvenir. 3 nouvelles tombes à la ligne ont été créées et 2 corps ont rejoint des tombes existantes. 4 urnes sont restées en mains des familles et 5 dépôts de cendres ont été effectués au columbarium, dont 1 en concession. 3 corps ont été transférés à l'étranger et 1 corps a été légué à la médecine. Les 7 derniers défunts ont été inhumés dans d'autres communes du canton.

4 cérémonies funèbres se sont déroulées au Temple. Elles ont notamment requis la mise en place de zones de stationnement, ainsi que la sécurisation des lieux et de leurs abords.



Office de la population

PERSONNEL

Le personnel de l'Office de la population procède à l'enregistrement de tous les événements en lien avec la population (arrivée, départ, changement d'adresse, changement d'état civil, naissance, décès, naturalisation, ...).

En application de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres, il gère le Registre Cantonal des Personnes (RCPers) pour la localité. Cette plateforme sécurisée fournit ensuite aux diverses administrations les renseignements nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches. Grâce aux fonctionnalités du programme métier, les événements d'état civil et les mutations diverses sont gérées de manière automatisée.

L'Office de la population tient à jour les différents registres comme ceux de la population, des électeurs, des initiatives, des référendums et des chiens. Il établit les demandes de carte d'identité au moyen d'un logiciel relié à l'Office fédéral de la police. Il s'occupe également de toutes les procédures en lien avec la délivrance et le renouvellement des titres de séjour pour étrangers, en étroite collaboration avec les Service de la Population à Lausanne (SPOP).

Les pages en lien avec les services de l'Office de la population, disponibles sur le site internet communal, sont régulièrement mises à jour par le/la préposé/e.

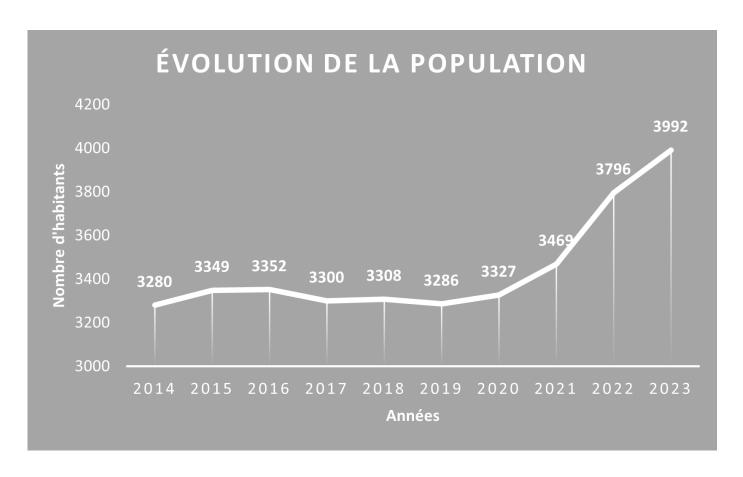
ÉTAT

La commune de Romanel-sur-Lausanne a passé le cap du 4'000ème habitant durant le courant du mois de novembre 2023.

Pour autant, avec les mouvements de la population (arrivées, départs, décès et naissances), le chiffre officiel au 31 décembre 2023 est de 3'992 habitants recensés.

La population résidante permanente de Romanel-sur-Lausanne a ainsi augmenté de 196 personnes en 2023 (3'796 habitants recensés à fin 2022). Cette augmentation tient à la livraison de plusieurs appartements dans les quartiers de Pré Jaquet et celui du Village.

En 2023, l'Office de la population a enregistré 25 naissances, 21 décès d'habitants inscrits en résidence principale (2 décès d'habitants inscrits en résidence secondaire), 427 arrivées et 337 départs.



STRUCTURE DE LA POPULATION

- · 2'884 personnes suisses, soit 1'369 hommes et 1'515 femmes.
- · 1'108 personnes de nationalité étrangère, soit 613 hommes et 495 femmes.

La population étrangère est composée de plus de 65 nationalités différentes. Les 3 principales nations représentées sont le Portugal, l'Italie et la France, suivies de l'Espagne, du Kosovo, de la Roumanie et de la Macédoine du Nord.

La commune de Romanel-sur-Lausanne compte 726 personnes âgées de 65 ans et plus, soit 18.2 % de la population résidente. Elle compte également 801 personnes âgées de moins de 20 ans, ce qui représente 20.05 % de la population inscrite sur le territoire communal.

Les personnes en résidence secondaire ne figurent pas dans ces chiffres.

Durant l'année 2023, l'Office de la population a :

- \cdot établi 119 cartes d'identité adultes et enfants (169 en 2022),
- entrepris les démarches pour la délivrance de 611 autorisations de séjour (admission provisoire (F), de courte durée (L), de séjour (B), d'établissement (C) et de visa touristique) (508 en 2022, augmentation liée aux échéances des permis déjà délivrés, les nouvelles arrivées de ressortissants étrangers suite aux nouveaux quartiers)*,
- · remis 377 rouleaux de sacs poubelle taxés de 35 litres pour les nouveau-nés (383 en 2022).

A ces chiffres s'ajoutent les demandes de renseignements et les attestations diverses qui ne sont pas comptabilisées, ainsi que les nombreuses mutations effectuées directement dans la base de données des habitants au fur et à mesure des annonces d'événements.

* Chiffre exhaustif, déterminé en prenant en compte le nombre de mouvements comptables (facturation des permis) effectués par le Service de la population (SPOP).



Registre des chiens

L'Office de la population tient à jour le registre des chiens, pour lequel 177 chiens ont été recensés en 2023 (171 en 2022). Les races les plus présentes sont les Bouledogues français, Labradors, Staffordshire Bull Terriers et Jack Russell Terrier.

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (CHF 150.00) et de l'impôt cantonal (CHF 100.00). Les personnes au bénéfice de prestations complémentaires AVS et AI ou du RI, ainsi que les chiens d'aveugle, sont totalement exonérés de l'impôt.

Les tâches liées à la gestion du registre des chiens sont les suivantes :

- · gestion des inscriptions, des départs, des décès et des changements de propriétaire ;
- transmission des mutations à l'Office d'impôts des districts de Lausanne et de l'Ouest lausannois ;
- · mise à jour de la banque de données nationale pour les chiens «AMICUS»;
- · transmission de renseignements aux administrés.



Défense contre l'incendie

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS - SDIS LA MEBRE

Consultez leur rapport d'activité en scannant le Qr code ci-dessous :





Protection civile

ORPC LAUSANNE - DISTRICT

Consultez leur rapport d'activité en scannant le Qr code ci-dessous :





Sécurité sociale

Service social, communal et intercommunal

Association régionale d'action sociale de Prilly-Echallens

Toutes les informations liées aux activités de l'ARASPE en 2023 peuvent se retrouver dans *le rapport de gestion* 2023 de cette association.



Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois

A l'exception du réfectoire, les structures d'accueil pré et parascolaires de la commune de Romanel-sur-Lausanne font partie du réseau AJENOL qui regroupe les communes de Bournens, Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxtens-Mézery, Prilly, Romanel-sur-Lausanne et Sullens. L'AJENOL coordonne également l'accueil en milieu familial.

En 2023, comme précédemment, le Service de l'enfance a entretenu une collaboration avec les structures d'accueil des communes avoisinantes, notamment autour de questions pédagogiques et de pratiques communes.

SERVICE DE L'ENFANCE

Dès le début de l'année 2023, a débuté la mise en œuvre du projet de restructuration tel que qu'adopté par la Municipalité et le Conseil communal. Ainsi, les deux responsables de secteur ont respectivement pris leurs fonctions les ler et 15 mai. En raison de sa grossesse, la cheffe du service a été absente depuis début mai, ce qui a ralenti la progression de la restructuration mais, parallèlement renforcé les collaborations au sein de l'administration communale. Cela a eu des effets finalement positifs. Le Service de l'enfance a donc poursuivi sa réorganisation tout au long de l'année, tant sur les questions administratives que sur les questions pédagogiques.

Flux

Le service continue à observer une croissance du nombre de demandes de placements. Les deux secteurs tentent d'y répondre au mieux, sans parvenir à satisfaire tous les parents.

Vie et célébrations

La « Fête de l'hiver » s'est déroulée en janvier 2023 à la grande salle de Prazqueron. Organiser cette manifestation en janvier a permis aux équipes de la garderie et des accueils parascolaires, ainsi qu'aux familles, de profiter pleinement de l'événement, planifié après le rythme soutenu des fêtes de fin d'année.

Le 16 juillet, conjointement avec le secteur préscolaire, le secteur parascolaire a organisé la traditionnelle « Fête de l'été » au collège des Esserpys. De l'avis des parents et des équipes, cette manifestation fut une totale réussite.

Le 16 novembre, dans le cadre d'un colloque de service, Monsieur V. Kern (employé de la voirie) est venu sensibiliser les équipes à la question de la lutte contre les incendies. Les collaborateurs ont ainsi pu se projeter dans les diverses situations auxquelles ils pourraient se trouver confrontés en cas de départ de feu, ainsi qu'au juste comportement à adopter.



UAPE

Vie de l'UAPE

Depuis la rentrée scolaire 2023-2024, les enfants scolarisés en 1P et 2P, portent un gilet rose pour effectuer les trajets à pied entre l'école et l'UAPE.

Les 22 juin et 7 décembre, Madame Gonthier (auxiliaire à l'UAPE) et Monsieur Boand ont rencontré les enseignantes du pavillon afin d'aborder certains aspects de la collaboration qui étaient source de tensions. D'un commun accord, il a été décidé de reconduire ces rencontres à raison de deux fois par année.

Engagement

A compter du 15 mai 2023, Madame A.C. Gonçalves Cruz occupe la place d'intendante au collège des Esserpys.

Depuis le 14 août 2023, Monsieur M. Oppliger effectue un stage de longue durée à l'UAPE, avec la perspective de débuter son apprentissage d'ASE dans la même structure à compter d'août 2024.



APEMS

Vie de l'APEMS

Madame L. Matthey a effectué avec succès le cours de formatrice en entreprise (FEE), ce qui l'autorise à superviser Madame L. Seppe, qui a débuté en août sa deuxième année d'apprentissage d'ASE dans ladite structure.

Engagement

Madame M. Carvallo a été engagée en qualité d'intendante auxiliaire.

RÉFECTOIRE

La plateforme MaCantine a été mise en place depuis la rentrée scolaire. Elle permet aux parents d'inscrire et/ou d'excuser leur enfant en ligne.

Secteur préscolaire

GARDERIE

Vie de la Garderie

Après une année 2022 plutôt mouvementée, l'année 2023 a été synonyme de stabilité au sein de la garderie. En effet, l'arrivée de deux nouveaux collaborateurs, ainsi que de la responsable pédagogique, a permis d'amener du renouveau et un environnement plus sécuritaire aux enfants et à leurs familles.

La fin de l'année scolaire et le départ des « grands » à l'école a été l'occasion de mettre sur pied une soirée « Pizza & Contes », avec la participation de Madame C. González Tornare, conteuse à la Bibliothèque « Le Papyrus » de Romanel-sur-Lausanne.

Une soirée destinée aux parents a eu lieu le 24 octobre. Le but de cette réunion était de présenter l'équipe et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux parents d'enfants accueillis depuis la rentrée d'août 2023. A cette occasion, l'équipe a introduit son projet de soutien gestuel, mis en place en août et visant à favoriser l'intégration d'enfants



allophones ou présentant des difficultés langagières. Cette présentation a été réalisée en collaboration avec Madame M. Mischler, formatrice pour l'Association Soutien Gestuel Vaud.

Ressources humaines

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres pour compléter l'équipe éducative : Monsieur G. Limacher, engagé en qualité d'éducateur ES à 90 % depuis le 1er janvier 2023, ainsi que Madame L. Risse, qui occupe le poste d'assistante socio-éducative à 95 % depuis le 1er février 2023.

Après une année de stage, Madame K. Laggoune a entamé sa première année d'apprentissage d'assistante socio-éducative. Nous lui souhaitons plein succès dans sa formation professionnelle.

Prévoyance sociale

Accueillantes en Milieu Familial, selon le rapport de gestion de Mme G. Lerjen, Coordinatrice des communes de Bournens, Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne et Sullens Le tableau résumant la situation des Accueillantes en Milieu Familial (AMF) et des placements pour 2023 figure à l'annexe n° 9 en page n° 72.

216 nouvelles demandes ont été reçues pour les 5 communes en 2023 (198 en 2022). Fin 2023, pour les 5 communes, 100 enfants sont en attente d'un placement, essentiellement des bébés, plus difficiles à placer.

Enfants accueillis provenant d'autres communes du réseau et hors réseau durant l'année Il n'y a eu aucun enfant accueilli à Romanel-sur-Lausanne en 2023, d'autres communes du réseau ou hors réseau.

Santé publique

Concept canicule

Sous l'égide de la Préfecture, les communes sont tenues de développer un concept canicule. En cas d'épisode caniculaire prolongé, leur mission est d'assurer le contact avec les personnes âgées de plus de 75 ans qui ne sont pas déjà suivies par le CMS. Le Secrétariat municipal assume cette tâche avec le soutien de la Sécurité publique.

En 2023, le plan canicule a été déclenché dès le 17 août, durant l'unique épisode caniculaire enregistré, pour être levé le 25 août au soir.

Centre Médico-Social

Le comité de direction de l'APROMAD est composé d'un représentant pour chaque CMS de l'Association. Mme C. Perrin, Syndique, siège en représentation du CMS de Prilly-Nord.

Les informations concernant cette structure sont disponibles sur le site internet de l'APROMAD : https://www.cms-vaud.ch/apromad.







Services industriels

Service électrique

Contrôle des installations

Il y a eu des contrôles périodiques en 2023 sur les bâtiments communaux et les installations suivantes :

- · Armoire manifestations au chemin des Tilleuls.
- · Tableaux manifestations au chemin du Village 24.
- · Pompes de relevage au chemin de Sous-Mont.
- · Bâtiment du Marais.
- · Collège du Rosset.

Cadastre et saisie informatique des données

Le mandat confié depuis le 1er janvier 2013 à Betelec SA, ingénieurs-conseils en électricité, couvre les travaux de relevés et mises à jour des plans du cadastre selon les travaux exécutés : remplacement de luminaires, modifications de sources lumineuses, adjonctions de luminaires, etc.

Risque de pénurie énergétique

En septembre 2022, la Confédération et le Canton avaient mis en place un plan d'alerte lié aux risques de pénurie énergétique pour la fin de l'année 2022 et le début de l'année 2023. Fort heureusement, ce plan n'a pas eu à être activé, grâce en particulier à un hiver relativement doux.

Les communes ont cependant continué à travailler sur leurs plans de continuité. Pour Romanel-sur-Lausanne, une journée de test a été organisée dans le but de déployer et exploiter les points de rencontre d'urgence (PRU) à même d'assurer les prestations de base, même en cas de panne d'électricité ou de catastrophe naturelle.

Cette journée a permis de prendre conscience de nombreux problèmes pratiques ; elle a également permis à chacun de comprendre et connaître son rôle en cas de déclenchement du plan d'urgence.





Conclusion

Ainsi se termine la relation des travaux, objets et divers faits qui ont occupé votre Exécutif au cours de l'année 2023.

Nous espérons que ce document pourra servir de base de travail pour la Commission de gestion du Conseil communal et nous vous remercions de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique :

Le Secrétaire :

Claudia Perrin

Nicolas Ray

Liste des abréviations

Par mesure de simplification et d'adaptation aux nouvelles pratiques en vigueur, tous les sigles sont reproduits sans point, à l'instar des acronymes.

ACI Administration Cantonale des Impôts

AJENOL Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois

Al Assurance invalidité

AMF Accueillantes en Milieu Familial

APEMS Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire

APROMAD Association pour la Promotion de la Santé et le Maintien à Domicile

ARASPE Association régionale d'action sociale de Prilly-Echallens

ASE Assistant-e Socio-Éducatif-tive

ASIGOS Association Intercommunale pour la construction, la Gestion des bâtiments et

l'Organisation de l'environnement Scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly

ASP Assistant de Sécurité Publique

ASSUrance-vieillesse et survivants

AVSSP Association Vaudoise des Services de Sécurité Publique

BBL Béjart Ballet Lausanne

CDD Contrat de Durée Déterminée

CECB Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments

CFC Certificat Fédéral de Capacité

CFF Chemins de Fer Fédéraux suisses

CH Confédération Helvétique

CISTEP Commission Intercommunale de la Station d'Épuration des Eaux usées de Vidy

CMS Centre Médico-Social

CO Commune

Codir Comité de Direction
COPIL Comité de pilotage

CSM Centre Sportif de Malley

DGE Direction Générale de l'Environnement

DGMR Direction Générale de la Mobilité et des Routes

ECA Établissement cantonal d'assurance

Éducateur-trice spécialisé-e

GSL Groupement des Sociétés locales

GT Groupe de travail

Loi sur les Amendes d'Ordre

LEB Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA

LEDP Loi sur l'exercice des droits politiques

OAJE Office de l'Accueil de Jour des Enfants

OCL Orchestre de Chambre de Lausanne

ORPC Organisation Régionale de Protection Civile

P (+1 à +4) Primaire cycle élémentaire

P (+5 à +8) Primaire cycle moyen

Plan d'Affectation Cantonal

PALM Projet d'Agglomération Lausanne-Morges

PLR Parti Libéral Radical

PLR RJC Parti Libéral Radical Romanel - Jouxtens-Mézery - Cheseaux

POCAMA Portail Cantonal des Manifestations

PPA Plan Partiel d'Affectation

PQ Plan de Quartier

PRU Point de rencontre d'urgence

RCPers Registre Cantonal des Personnes

RI Revenu d'insertion

RRH Responsable des Ressources Humaines

RLVCR Règlement d'application de la Loi vaudoise sur la Circulation Routière

SA Société Anonyme

SAN Service des Automobiles et de la Navigation

SDNL Schéma Directeur du Nord Lausannois

SIT Système d'Information du Territoire

SDT Service du Développement Territorial

SPEI Service de la Promotion de l'Économie et de l'Innovation

SPOP Service de la Population

STEP Station d'Épuration des eaux usées de Vidy

TL Transports publics de la région lausannoise

TVA Taxe sur la Valeur Ajoutée

UAPE Unité d'Accueil Pour Écoliers

VD Vaud

Annexe 1 – Répartition des dicastères

Municipalité de Romanel-sur-Lausanne Répartition des dicastères - Législature 2021–2026 - État au 31.12.2023

Mme Claudia Perrin	Administration générale / Relations extérieures / Affaires sociales / Sécurité
Syndique Suppléant : M. Jaunin	Administration générale Office de la population Ressources humaines Communication Affaires sociales Police SDIS (défense incendie et secours) ORPCi (protection civile)
M. Denis Favre	Finances / Domaines / PALM
Municipal Vice-syndic : 2023 Suppléante : Mme Dagon	Finances Forêts et domaines Éclairage public PALM Informatique
M. Blaise Jaunin	Travaux & voirie / Parcs & promenades / Assainissement
Municipal Vice-syndic : 2025 Suppléant : M. Oppliger	Service des travaux et voirie Traitement des déchets Parcs et promenades - cimetière Entretien et protection des eaux et PGEE Entretien des canalisations Cultes
M. Patrick Oppliger	Urbanisme & police des constructions / Bâtiments / Environnement
Municipal Vice-syndic : 2024 Suppléant : M. Favre	Police des constructions Urbanisme local Routes Transports Bâtiments communaux Plan climat et environnement
Mme Jennifer Dagon	Écoles / Enfance & jeunesse / Sociétés locales
Municipale Vice-syndique : 2026 Suppléante : Mme Perrin	Instruction publique Accueil de jour pré- et parascolaire Culture Activités sportives Sociétés locales Enfance et jeunesse

Annexe 2 - Organigramme de la commune

Organigramme / Commune de Romanel-sur-Lausanne

Finances, domaines, PALM Bourse communale Informatique **Denis Favre** A.-S. Caccia Municipal V. Guex N. Ray Écoles, enfance & jeunesse, sociétés locales A. C. Herdeiro Gonçalves Réfectoire «ROMIDI» Service de l'enfance G. Malta Dos Santos L. Matthey-Pierret L. Sulejmani, Aux. Jennifer Dagon M. Dubach, Aux. Municipale J. Wuillemin Apprentis ASE Remplaçants J. Borgeaud C. Chevalley G. Limacher V. Gonthier S. Pedrazzi M. Boand I. Ecoffey C. Pellet K. Félix F. Merz L. Risse Stagaire N. Pelet Administration générale, relations extérieures, affaires sociales, Apprenti employé de commerce Contrôle des Habitants Ressources Humaines Sécurité Publique **Greffe municipal** J. Winkelmann Claudia Perrin A. Llewellynn G. Bourquin Syndique H. Reymond J.-M. Cornu 31.12.2023 S. Gisclon sécurité V. Guex N. Ray N. Ray Service des bâtiments Urbanisme et police des constructions, bâtiments, Patrick Oppliger environnement Poste vacant D. Mettraux Municipal S. Wittmer Auxiliaires F. Flüeler **Bureau Technique** Y. Gilliéron N. Zürich S. Rau Apprenti agent d'exploitation promenades, assainissement Travaux et voirie, parcs et Service des travaux A. M. Rangel Pinheiro D. Bernaschina Blaise Jaunin A. De Oliveira Municipal F. Bruneton S. Chevalley Auxiliaire C. Botré V. Kern

Annexe 3 – Permis de construire délivrés

Adresse	Description de l'ouvrage
Chemin de Bauloz 8	Remplacement d'un chauffage à gaz par une pompe à chaleur intérieure avec une sonde géothermique
Chemin de Bauloz 14	Remplacement du chauffage à gaz par une pompe à chaleur air/eau
Chemin de Bauloz 22	Remplacement du chauffage à gaz par une pompe à chaleur intérieure avec sonde géothermique
Chemin de la Côte 6	Remplacement de la chaudière par une PAC
Chemin de la Côte 12	Construction d'un pavillon temporaire de 4 salles de classe avec pose de panneaux solaires pour le compte de l'ASIGOS
Chemin de la Judée	Création d'un écopoint
Chemin de la Judée 31a	Piscine creusée de 24 m2 et chauffée par PAC depuis la villa
Chemin de la Molliesse 1a, 1b et 3	Remplacement d'un système de chauffage à gaz par une installation de pompe à chaleur géothermique (8 sondes) et modification du nombre et de la position des panneaux solaires
Chemin de la Molliesse 5, 7, 9a et 9b	Remplacement d'un système de chauffage à gaz par une installation de pompe à chaleur géothermique (8 sondes) et modification du nombre et de la position des panneaux solaires
Chemin de la Source 19	Installation d'une pompe à chaleur extérieure
Chemin de la Source 21	Installation d'une pompe à chaleur
Chemin de la Source 33	Réfection de la toiture et pose de panneaux solaires photovoltaïques de 40 m2 intégrés en toiture
Chemin des Écureuils 13	Installation d'une pompe à chaleur air/eau à l'extérieur d'une maison d'habitation
Chemin des Esserpys	Création d'un écopoint (secteur G)
Chemin des Mésanges 2	Adaptation d'une station de communication
Chemin du Dîmoz 9	Remplacement du système de chauffage existant par une PAC air/eau
Chemin du Raffort 5	Installation d'une citerne à gaz liquéfié pour le compte de Rebellion Motors SA
Chemin du Taulard 31	Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur air/eau
Chemin du Village 24	Réaménagement du parking de la Maison de commune, création d'un parking en grilles-gazon de 66 places et construction d'un écopoint

Adresse	Description de l'ouvrage
Chemin du Village 35a, 35b, et 35c	Changement d'agent énergétique et de production de chaleur, PAC avec géothermie eau-eau à la place d'une centrale à pellets bois
En Félezin	Création d'un bar dans le centre commercial Migros
Pont de Félezin	Transformation d'une station de communication mobile existante
Pré Humbert	Modification de la topographie par rapport au PAC du 06.05.2015
Route d'Echallens 3	Construction d'une fermeture de balcon
Route d'Echallens 34a, 34b, 34c, 34d et 34e	Construction d'un complexe d'activités industrielles et artisanales, permanence médicale, logements pour seniors et parking souterrain
Route d'Yverdon	Modification d'une installation de communication mobile pour le compte de Sunrise GmbH/VD737-1
Route d'Yverdon 1	Démolition du bâtiment ECA 171 et annexe, transformation d'une partie du bâtiment ECA 225 pour recevoir une génératrice de secours dans le cadre du plan OSTRAL
Sentier du Rosset 8	Remplacement de la chaudière par une PAC

Annexe 4 – Permis d'habiter / utiliser délivrés

Adresse	Description de l'ouvrage
Chemin de la Côte 8	Installation d'une pompe à chaleur air-eau
Chemin de la Judée 5	Transformation de l'habitation existante
Chemin de la Molliesse 11	Construction d'un bâtiment villageois de 3 logements avec dépendance
Chemin de l'Orio 30a	Réhabilitation et réactivation d'une halle industrielle par fractionnement des espaces, avec changement partiel d'affectation (destination des locaux) et 45 places de parc
Chemin de Sous-Mont 7	Remplacement d'une chaudière à gaz par une PAC air-eau extérieure
Chemin du Bauloz 20	Remplacement d'une chaudière à gaz par une PAC air-eau extérieure
Chemin du Dîmoz 17	Installation d'une pompe à chaleur air-eau
Chemin du Marais 8	Transformation intérieure d'un local du magasin JYSK
Chemin du Pré-Jaquet 4a et 4b	Construction d'un immeuble de 39 logements (bâtiment n°3)
Chemin du Pré-Jaquet 5	Construction d'un immeuble de 9 logements (bâtiment n°9)
Chemin du Pré-Jaquet 7	Construction d'un immeuble de 9 logements (bâtiment n°8)
En Félezin	Aménagement d'un magasin spécialisé pour l'optique et l'acoustique des aides auditives dans le supermarché Migros
En Félezin	Implantation d'un shop-in-shop pharmacie Zur Rose dans le supermarché Migros
Route d'Echallens 4	Nouvelle destination des locaux en habitation PPE et transformation du rez-de-chaussée
Route de Lausanne 17	Adjonction d'une pergola à la Pizzeria « La Coccinelle »

Annexe 5 – Dispenses d'enquête publique délivrées

Adresse	Description de l'ouvrage
Sentier du Rosset 8	Remplacement de la chaudière électrique par une pompe à chaleur air-eau
Sentier du Rosset 8	Ajout d'un velux translucide au-dessus d'une cage d'escalier
Chemin de Rebaterel 4	Création d'une piste de pétanque sans autorisation
Chemin des Esserpys 1	Elargissement de 50 cm d'une place de stationnement pour visiteurs
Chemin des Esserpys 1	Installation de toilettes sèches
Route de Lausanne 17	Modification de minime importance sur la pergola
Route de Lausanne 17	Ouverture d'une fenêtre en porte-fenêtre
En Félezin	Travaux intérieurs pour la création d'un magasin ONLY dans le centre commercial Migros

Annexe 6 – Dispenses d'autorisation délivrées

Adresse	Description de l'ouvrage
Adiesse	Description de l'ouvrage
Chemin de Bauloz 2	Pose de 34 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de Bauloz 4	Pose de 34 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de Bauloz 6	Pose de 34 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de Bauloz 8	Pose de 34 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de Bauloz 12	Pose de 34 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de Bauloz 14	Pose de 41 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de Bauloz 22	Pose de 34 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de Bauloz 28	Pose de 34 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de Bauloz 32	Pose de 34 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de Bauloz 32	Pose d'un poêle suédois
Chemin de Bauloz 34	Pose d'environ 80 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de Cousson 7	Pose d'une pergola de 12 m2
Chemin de la Judée 9	Pose de 58.58 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de la Judée 10	Pose de 29.29 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de la Judée 11	Pose de 57 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de la Judée 13	Pose de 58.58 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de la Judée 15	Pose de 35 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de la Judée 16	Pose de 60 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de la Judée 19	Pose de 30 m2 de panneaux solaires photovoltaïques

Adresse	Description de l'ouvrage
Chemin de la Judée 21a à 31b	Déplacement de 180 cm d'un container à déchets
Chemin de la Judée 23b	Agrandissement de 1 m de la terrasse existante
Chemin de la Source 27b	Pose de 38 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de la Source 33	Remise en état de la haie de thuyas
Chemin de la Source 39	Pose de 36 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de l'Orio 16	Pose de 98 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de l'Orio 19	Réfection de la peinture des façades
Chemin de l'Orio 25	Rénovation du balcon du rez supérieur pour le compte de Madame Duruz
Chemin de Rebaterel 1	Installation solaire photovoltaïque d'environ 45 m2
Chemin de Rebaterel 5	Pose de 50 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de Sous-Mont 3	Pose d'un abri de jardin
Chemin de Sous-Mont 5a	Pose d'environ 12 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin de Sous-Mont 8	Installation de 30 m2 de panneaux solaires thermiques
Chemin des Écureuils 13	Pose de 32 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin des Écureuils 15	Pose 48.8 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin des Épinettes 1	Pose de 2'200 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin des Esserpys 3	Réfection de l'appartement de M. Pella (2,5 pièces au 2ème étage)
Chemin des Fayards 5	Pose d'un couvert démontable
Chemin des Noyers 17	Pose de 26 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin des Noyers 4	Pose de 60.54 m2 de panneaux solaires photovoltaïques

Adresse	Description de l'ouvrage
Chemin des Noyers 6	Rénovation de la cheminée existante
Chemin des Noyers 6	Rénovation de la cheminée existante
Chemin des Noyers 7	Pose de 58.58 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin des Terreaux 1a	Pose de 27,2 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin des Tilleuls 2b	Pose d'un cabanon de jardin d'environ 4 m2
Chemin des Tilleuls 19	Réfection du sol de deux places de stationnement
Chemin des Tilleuls 26	Pose de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin des Vernes 1 et 3	Réfection de la peinture du soubassement de l'entrée de l'immeuble
Chemin du Bochet 10	Pose d'environ 17 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin du Dîmoz 5	Pose de 47 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin du Dîmoz 9	Pose de 26 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin du Petit-Bois 6	Pose de 36 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin du Pré-Jaquet 4a	Pose d'un vitrage sur balcon
Chemin du Taulard 7a	Pose de 23 panneaux solaires photovoltaïques
Chemin du Village 5	Pose de 129 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin du Village 21	Pose de 60 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Chemin du Village 21	Pose d'un conteneur démontable de 3 x 2 m2
Chemin du Village 23	Pose d'une pergola de 3.60 x 3.60 m
Route d'Echallens 3	Pose de 98 m2 de panneaux solaires photovoltaïques
Route d'Echallens 5	Rénovation des fenêtres

Annexe 7 – Dénonciations à la Préfecture

Adresse	Description de la situation
Chemin des Biolles 12a, 12b, 4a et 14b	Pollution sur le chantier
Chemin de l'Orio 25	Création de 2 places de stationnement sans autorisation et aménagées en partie sur le DP
Chemin de Sous-Mont 6	Pollution sur le chantier

Annexe 8 – Déchets collectés dans la commune

Catégorie de déchets	Quantités collectées			
	2022 tonnes/an	2023 tonnes/an		
Ordures ménagères	438.90	380		
Objets encombrants	43.12	50.82		
Déchets compostables	333.01	378.81		
Papier + carton	238.72	245.10		
Verre	139.50	133.62		
PET	15.10	15.00		
Aluminium + fer blanc	10.13	9.21		
Ferraille	24.32	28.36		
Bois usagé	64.02	77.26		
Inertes	68.18	73.28		
Textiles	50.18	50.64		
Huiles minérales et végétales	1.92	2.24		
Déchets spéciaux ménagers	3.01	1.85		
Capsules aluminium type Nespresso	3.36	3.48		
TOTAL	1433.47	1520.72		
Moyenne annuelle par habitant	378 kg	381 kg		

Annexe 9 – Situation des Accueillantes en Milieu Familial et des placements

2023	Bournens	Boussens	Cheseaux	Romanel	Sullens	TOTAL
Accueillantes en milieu familial (AMF)						
AMF au 1er janvier	0	0	15	8	2	25
Nouvelles AMF	0	0	0	1	1	2
AMF ayant démissionné	0	0	0	2	0	2
AMF au 31.12.2023	0	0	15	7	3	25
Enfants (selon le lieu d'habitation)						
Enfants accueillis au 01.01.2023	8	28	100	45	27	208
Nouveaux placements	0	9	33	14	12	68
Enfants sortis	1	12	31	19	2	65
Enfants accueillis au 31.12.2023	7	25	102	40	37	211



Commune de Romanel-sur-Lausanne

Rapport de gestion / 2023

Chemin du Village 24 1032 Romanel-sur-Lausanne / VD - Suisse https://www.romanel-sur-lausanne.ch